



N° 160023XIF au catalogue

# Enquête de l'industrie de la gestion des déchets Secteurs des entreprises et des administrations publiques 2000



## Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Système de comptabilité nationale, Division des comptes et de la statistique de l'environnement, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (téléphone: (613) 951-0297, courriel : [environ@statcan.ca](mailto:environ@statcan.ca)).

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

<b>Service national de renseignements</b>	<b>1 800 263-1136</b>
<b>Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants</b>	<b>1 800 363-7629</b>
<b>Renseignements concernant le Programme des bibliothèques de dépôt</b>	<b>1 800 700-1033</b>
<b>Télécopieur pour le Programme des bibliothèques de dépôt</b>	<b>1 800 889-9734</b>
<b>Renseignements par courriel</b>	<b><a href="mailto:infostats@statcan.ca">infostats@statcan.ca</a></b>
<b>Site Web</b>	<b><a href="http://www.statcan.ca">www.statcan.ca</a></b>

## Renseignement sur les commandes et les abonnements

Le produit n° 16F0023XIF au catalogue est publié occasionnellement sous forme électronique dans le site Internet de Statistique Canada et est offert gratuitement. Les utilisateurs peuvent obtenir des exemplaires en visitant notre site Web à [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca).

- Téléphone (Canada et États-Unis) **1 800 267-6677**
- Télécopieur (Canada et États-Unis) **1 877 287-4369**
- Courriel **[order@statcan.ca](mailto:order@statcan.ca)**
- Poste Statistique Canada  
Division de la diffusion  
Gestion de la circulation  
120, avenue Parkdale  
Ottawa (Ontario) K1A 0T6
- En personne au bureau régional de Statistique Canada le plus près de votre localité.

Lorsque vous signalez un changement d'adresse, veuillez nous fournir l'ancienne et la nouvelle adresse.

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136.



Statistique Canada  
Système canadien de comptabilité nationale

# Enquête de l'industrie de la gestion des déchets Secteurs des entreprises et des administrations publiques

2000

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2003

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Mars 2003

N° 160023XIF au catalogue

Périodicité : bi-annuel

ISSN 1701-5685

Ottawa

This publication is available in English upon request (Catalogue no. 160023XIE).

---

## Note de reconnaissance

*Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.*

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À  
**[www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)**



# Table des matières

Avant-propos .....	iii
Remerciements .....	iii
Signes conventionnels .....	iv
<b>1 Points saillants et introduction .....</b>	<b>1</b>
1.1 Points saillants .....	1
1.2 Introduction .....	1
1.3 Définir les déchets et leurs composants .....	2
<b>2 Élimination des déchets et recyclage de matières .....</b>	<b>5</b>
2.1 Élimination des déchets hors site .....	5
Déchets non dangereux .....	5
Déchets non dangereux selon la source .....	5
Déchets dangereux .....	5
2.2 Production et réacheminement de matières non dangereuses hors site .....	5
Problèmes de mesure .....	5
2.3 Recyclage de matières hors site .....	7
Types de matières .....	7
Compostage central .....	7
Sources des matières recyclables .....	7
Production et réacheminement .....	7
<b>3 Secteur des entreprises : aspects liés aux finances et à l'emploi .....</b>	<b>15</b>
3.1 Revenus .....	15
Sources des revenus .....	15
3.2 Activités de gestion des déchets .....	16
3.3 Dépenses d'exploitation et dépenses en immobilisations .....	16
Dépenses d'exploitation .....	16
Dépenses en immobilisations .....	16
3.4 Emploi et nombre d'entreprises .....	17
<b>4 Secteur des administrations publiques : aspects liés aux finances et à l'emploi .....</b>	<b>21</b>
4.1 Dépenses courantes et dépenses en immobilisations .....	21
Dépenses courantes .....	21
Fournisseurs de services .....	21
Dépenses en immobilisations .....	22
4.2 Recettes .....	22
4.3 Emploi .....	22
<b>5 Méthodologie et qualité des données .....</b>	<b>27</b>
5.1 Conception globale : sources des données et méthodologie .....	27
5.2 Enquêtes de l'industrie de la gestion des déchets : secteurs des entreprises et des administrations publiques .....	28
5.2.1 Période de référence .....	28
5.2.2 Champ d'observation de l'enquête .....	28
5.2.3 Variables mesurées .....	29
5.2.4 Collecte et traitement des données .....	29
Figure 5.1 Champ d'observation de l'Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets .....	30
5.2.5 Évaluation du champ d'observation de l'enquête .....	31
5.3 Exactitude des données .....	31
5.3.1 Taux de réponse .....	32
5.3.2 Taux d'imputation .....	32
5.3.3 Fiabilité des données .....	33
5.3.4 Limites des données .....	33
5.4 Comparabilité des données et sources connexes .....	34
5.4.1 Comparaisons entre les sources de données .....	34
5.4.2 Comparaisons dans le temps .....	34
<b>Annexe A: Questionnaires .....</b>	<b>37</b>

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À  
**[www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)**



---

## Avant-propos

Le présent rapport contient les résultats de l'Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des entreprises de 2000, et de l'Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des administrations publiques de 2000. Ces enquêtes ont permis de recueillir des données sur les aspects financiers et les activités de gestion des déchets des entreprises, des administrations locales et d'autres organismes publics de gestion des déchets.

Les services dont il est question comprennent la collecte et le transport des déchets et des matières destinées au recyclage, l'exploitation d'installations d'élimination des déchets dangereux et non dangereux, l'exploitation de stations de transfert, ainsi que le traitement et l'élimination des déchets jugés dangereux.

Les résultats de ces enquêtes permettent de dresser un tableau des caractéristiques matérielles de l'élimination et du recyclage des déchets, ainsi que des aspects portant sur les finances et l'emploi du secteur des entreprises et du secteur des administrations locales qui offrent des services de gestion des déchets. Les données ont été analysées et présentées à l'échelon provincial dans la mesure où il était possible de le faire sans compromettre la confidentialité.

## Remerciements

La participation des répondants, des groupes de l'industrie et des ministères provinciaux de l'environnement a été essentielle à la réalisation des enquêtes, et nous tenons vivement à les remercier.

Le présent rapport a été préparé par la Division des comptes et de la statistique de l'environnement, sous la direction de Claude Simard, directeur, et Bruce Mitchell, chef, Enquêtes et comptes de protection de l'environnement. La collecte des données pour les enquêtes a été effectuée par la Division des opérations et de l'intégration, dont le directeur est Mel Jones, et par la Division des comptes et de la statistique de l'environnement. Des données fournies par la Division des institutions publiques, dont le directeur est Ian Macredie, ont également servi à la préparation du présent rapport.

Le gestionnaire du rapport *Enquête de l'industrie de la gestion des déchets : secteur des entreprises et des administrations publiques 2000* était John Marshall. Sheri Vermette était la gestionnaire technique.

Des contributions importantes ont été apportées aux différentes étapes du projet par les personnes suivantes :

Alice Born

Katy Champagne

Wendy Gibbard

Marc Lavergne

Bruce Mitchell

Hélène Trépanier

---

# Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont utilisés dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 nul ou zéro ou montant trop petit pour être exprimé
- P provisoire
- r rectifié
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié

# 1 Points saillants et introduction

## 1.1 Points saillants

- En 2000, le Canada a produit 1 019 kilogrammes de déchets non dangereux par habitant, soit plus de 31 millions de tonnes au total. La Nouvelle-Écosse a enregistré la plus faible production par habitant (613 kilogrammes), suivie par le Nouveau-Brunswick (749 kilogrammes par habitant).
- À l'échelle nationale, 24 % des déchets non dangereux produits ont été réacheminés au lieu d'être éliminés. La Colombie-Britannique a affiché le taux de réacheminement le plus élevé (30 %), suivie de près par le Québec (29 %).
- En 2000, 7,5 millions de tonnes de matières non dangereuses ont été traitées en vue du recyclage. De 1998 à 2000, on a observé les plus fortes augmentations dans le traitement du plastique et des matières organiques, en hausse, respectivement, de 60 % et de 45 %. Les produits du papier et les métaux ferreux ont compté pour la majorité des matières traitées en vue du recyclage : ils représentaient respectivement 39 % et 25 % du total enregistré en 2000.
- Près de 23 millions de tonnes (746 kilogrammes par habitant) de déchets non dangereux ont été éliminées en 2000 dans des sites d'enfouissement et des incinérateurs canadiens. À l'échelle provinciale, la Nouvelle-Écosse a enregistré le plus faible taux d'élimination par habitant, soit 459 kilogrammes.
- En 2000, 1,1 million de tonnes de déchets dangereux ont été traitées et éliminées au Canada.
- En 2000, l'industrie de la gestion des déchets comptait 131 entreprises de plus qu'en 1998. Les entreprises de gestion des déchets ont réalisé des revenus de plus de 3,4 milliards de dollars, en hausse de 19 % par rapport à 1998. La collecte et le transport des déchets et des matières recyclables constituaient la plus importante source de revenus : ils comptaient pour 67 % du total des revenus.
- Les dépenses d'exploitation des entreprises de gestion des déchets ont augmenté de 21 % pour totaliser près de 3 milliards de dollars. À l'échelle nationale, les redevances de déversement payées aux installations d'élimination des déchets constituaient la principale composante des dépenses (23 %), suivies par les salaires et traitements (22 %). En 2000, les dépenses en immobilisations ont grimpé à plus de 427 millions de dollars, en hausse de 34 % par rapport à 1998.
- En 2000, les dépenses d'exploitation des administrations publiques et d'autres organismes publics (voir

l'encadré 1.1) au titre des activités de gestion des déchets ont totalisé 1,4 milliard de dollars, en hausse de 10 % par rapport à 1998. Près de 60 % de ces dépenses consistaient en versements aux entreprises privées de gestion des déchets.

- En 2000, l'effectif des deux secteurs de l'industrie de la gestion des déchets (administrations publiques et entreprises privées) totalisait 30 980 personnes, en hausse de 12 % par rapport à 1998. Plus des trois quarts de cet effectif (78 %) étaient employés par des entreprises privées de gestion des déchets.

## 1.2 Introduction

### Pourquoi a-t-on besoin de renseignements sur l'industrie de la gestion des déchets?

La sensibilisation accrue de la population à l'environnement a soulevé des préoccupations au sujet des répercussions de nos activités sur celui-ci. Les déchets produits par la société peuvent nuire à l'environnement de diverses façons. Par exemple, la production et l'élimination des déchets peuvent contribuer à la contamination des sols et des eaux, alors que le méthane qui n'est pas éliminé dans les sites d'enfouissement ajoute à l'accumulation de gaz à effet de serre dans l'atmosphère.

Les statistiques sur la production de déchets permettent de mesurer l'efficacité des pratiques et des politiques environnementales. Les Canadiens ont accès à des renseignements de plus en plus abondants sur divers aspects de la protection de l'environnement, dont celui de la gestion des déchets. Plus ils sont sensibilisés à l'environnement, plus les Canadiens ont besoin de statistiques environnementales fiables afin de prendre des décisions éclairées concernant leurs habitudes de consommation. En outre, les chercheurs et les décideurs peuvent utiliser les statistiques sur les déchets pour analyser les tendances de l'industrie et mettre en œuvre les politiques qui s'imposent.

### L'industrie de la gestion des déchets

Les services offerts par l'industrie de la gestion des déchets comprennent la collecte et le transport des déchets et des matières destinées au recyclage (dont le compostage) ou à la réutilisation, l'exploitation d'installations d'élimination des déchets dangereux et non dangereux, l'exploitation de stations de transfert, l'exploitation d'installations de recyclage et le traitement des déchets dangereux.

L'industrie canadienne de la gestion des déchets comprend deux éléments interdépendants. Les services de gestion des déchets peuvent être fournis directement par un organisme public, comme une administration locale (ville ou district régional), ou par un conseil ou une commission de gestion des déchets qui a pour mandat de coordonner la prestation de ces services. Par exemple, certaines administrations locales peuvent s'entendre pour administrer conjointement un site d'enfouissement ou une installation de recyclage (encadré 1.1).

Les entreprises privées constituent la deuxième source de prestation des services de gestion des déchets. Les administrations locales peuvent conclure des marchés avec ces entreprises pour la prestation de certains services de gestion des déchets, ou les entreprises peuvent conclure directement de tels marchés avec des clients autres que les administrations locales. Par exemple, une région peut passer avec une entreprise un contrat de services pour la collecte des déchets au trottoir ou pour le recyclage, et cette même entreprise peut conclure des marchés distincts avec des ensembles d'habitations collectives ou des exploitations industrielles.

Le présent rapport contient les résultats de l'Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteurs des entreprises et des administrations publiques de 2000. Il comprend des estimations de la quantité de tonnes, des types et des sources de déchets et de matières recyclables; il porte aussi sur certains aspects liés aux finances et à l'emploi du secteur des entreprises et du secteur des administrations publiques de l'industrie de la gestion des déchets.

### 1.3 Définir les déchets et leurs composants

Les activités de gestion des déchets prennent des formes nombreuses et différentes et regroupent un bon nombre d'intervenants différents, ce qui pose des difficultés lorsqu'on essaie de dresser un portrait global des activités, y compris la quantité totale de déchets qui sont gérés.

On observe cependant un point commun — *le producteur de matières indésirables veut s'en débarrasser*. Ces matières peuvent être des sous-produits d'un processus de production, par exemple, la cendre légère provenant d'une chambre de combustion. Par ailleurs, il peut s'agir d'un produit qui n'a plus de valeur du point de vue de son propriétaire actuel — par exemple un journal qui été lu ou un colis qui a été ouvert et vidé de son contenu.

Dans le domaine de la gestion des déchets, les concepts et les définitions ont évolué au cours des dernières années. La difficulté la plus courante réside dans le classement des types de déchets. Les méthodes de compilation des statistiques sur les déchets correspondent aux besoins particu-

#### Encadré 1.1

#### Fournisseurs de services de gestion des déchets — administrations locales et autres

Pour les besoins du présent rapport, les administrations locales canadiennes comprennent tous les organismes publics et parapublics de niveau inférieur à l'échelon provincial ou territorial. Dans cette vaste catégorie, les fonctions administratives sont réparties entre les municipalités, les conseils à vocation particulière et les districts scolaires locaux. On distingue également les paliers supérieurs et les paliers inférieurs de l'administration municipale. Dans le présent rapport, pour simplifier, on emploie le terme « administration locale » pour désigner un des organismes publics suivants :

Les **paliers supérieurs de l'administration municipale** englobent une ou plusieurs administrations locales telles les municipalités métropolitaines, les districts régionaux, les municipalités régionales ou les comtés (en Ontario et au Québec).

Les **paliers inférieurs de l'administration municipale** se situent habituellement à l'intérieur ou à l'extérieur du territoire d'un autre niveau de municipalité. Il peut s'agir de villes, de villages, de cantons, de municipalités rurales, de districts ou de comtés, ou encore de « quasi municipalités », notamment des districts d'administration locale ou des districts de voirie.

Les **autres fournisseurs publics de services de gestion des déchets** peuvent prendre diverses formes, mais il s'agit généralement d'un groupe de municipalités (habituellement du palier inférieur) qui fournissent collectivement un service de gestion des déchets. Un groupe de ce genre supervise habituellement l'impartition d'un service ou d'un ensemble de services à des entrepreneurs (par exemple l'exploitation d'une installation de recyclage de matériaux), mais peut aussi fournir lui-même un service (par exemple l'exploitation d'un site d'enfouissement).

liers des travaux statistiques et analytiques : selon le type (déchets solides non dangereux des municipalités, déchets dangereux); selon le producteur ou selon l'activité de production (secteur résidentiel, industriel, commercial ou institutionnel, travaux de construction et de démolition) ainsi que selon le type de matières. Comme la terminologie utilisée par les divers répondants n'est pas uniforme, il peut y avoir de nombreuses difficultés d'application lorsque les enquêtes sont menées sur le terrain (voir, dans l'encadré 1.2, les définitions utilisées dans le présent rapport). On a réalisé des progrès sur les plans national et international vers l'élaboration et l'application d'une classification et de méthodes de mesure uniformes des activités

## Encadré 1.2

**Définitions****Déchets**

Ensemble des matières dont leur producteur veut se débarrasser. Il s'agit de toutes les matières destinées au recyclage, au traitement ou à l'élimination et pour lesquelles le producteur de déchets ne retire aucune rémunération ou seulement une rémunération nominale.

**Déchets dangereux**

Comprend toutes les matières désignées dangereuses en raison de leur nature ou de leur quantité et exigeant des techniques de manutention spéciales, tel qu'il est précisé dans les textes législatifs.

**Déchets de construction et de démolition**

Comprend les déchets provenant de la construction et de la démolition de routes, de ponts et de bâtiments, comme l'asphalte, le béton, les gravats, le bois, le gypse et le métal.

**Déchets des secteurs institutionnel, commercial et industriel**

Comprend les déchets provenant de sources telles l'industrie lourde et légère, la fabrication, l'entreposage, le transport, les activités commerciales de détail et de gros, les restaurants, les bureaux, les établissements d'enseignement ou les installations récréatives, les établissements de santé et d'autres services.

**Déchets non résidentiels**

Comprend les déchets solides non dangereux provenant des municipalités, de source industrielle, commerciale et institutionnelle, de même que les déchets produits par les travaux de construction et de démolition.

**Déchets pour élimination**

Ensemble des matières dont leur producteur veut se débarrasser et qui sont acheminées pour être traitées aux installations d'élimination des déchets (à l'exclusion des matières destinées au recyclage).

**Déchets résidentiels**

Comprend les déchets solides provenant de sources résidentielles, c'est-à-dire de tous les ménages, ce qui comprend les déchets recueillis par les municipalités (soit par leurs propres employés, soit au moyen de contrats attribués à des entreprises) et les déchets de sources résidentielles qui sont apportés par le producteur à des dépôts, à des stations de transfert et à des installations d'élimination.

**Exportations nettes**

Représentent la quantité totale des déchets et des matières recyclables exportés à l'extérieur de la province d'origine ou du Canada, moins celle des déchets et des matières recyclables importés d'une autre province ou d'un autre pays d'origine.

**Installation d'élimination**

Installation servant à l'enfouissement, à l'incinération ou au traitement des déchets pour leur élimination définitive.

**Matières destinées au recyclage ou à la réutilisation**

Matières destinées à la transformation en de nouveaux produits ou nettoyées et traitées pour être réutilisées par une autre entité que le producteur.

**Préparation des matières destinées au recyclage ou à la réutilisation**

Comprend le tri, le nettoyage et la réduction du volume des matières pouvant être recyclées ou réutilisées.

**Production**

La production totale est la somme de l'ensemble des déchets solides non dangereux, résidentiels et non résidentiels, qui ont été éliminés dans une installation d'élimination *hors site* et l'ensemble des matières envoyées pour le recyclage à une installation de recyclage *hors site*.

**Réacheminement**

Correspond à la quantité de matières non dangereuses réacheminées depuis des installations d'élimination et représente la totalité des matières traitées en vue du recyclage ou de la réutilisation dans une installation de recyclage *hors site*.

Encadré 1.1

**Définitions (fin)**

**Recyclage**

Procédé par lequel une matière (p. ex. le verre, le métal, le plastique, le papier) est détournée du flux des déchets et retransformée en un nouveau produit ou utilisée en tant que substitut d'une matière brute.

**Redevance ou frais de déversement**

Somme payée au propriétaire ou à l'exploitant d'une installation d'élimination ou d'une station de transfert qui reçoit les déchets.

**Site d'enfouissement sanitaire**

Site d'enfouissement qui, au minimum, n'accepte de recevoir que certains types de déchets et qui dispose de mécanismes de surveillance (comme une clôture et du personnel) pour contrôler les types et les quantités de déchets qui y sont déchargés. Souvent, ce terme désigne aussi les sites d'enfouissement qui disposent de mécanismes permettant de séparer les déchets et les lixiviats de la nappe phréatique ou d'extraire les lixiviats en vue de leur traitement et de leur élimination.

**Station de transfert**

Installation où les déchets transportés par des véhicules servant à la collecte des déchets sont transférés dans d'autres véhicules qui transportent les déchets jusqu'au lieu de l'élimination définitive, de recyclage ou de réutilisation.

## 2 Élimination des déchets et recyclage de matières

La présente section contient des renseignements sur les quantités de déchets non dangereux et de matières recyclables gérées au Canada en 2000. On y traite aussi du réacheminement et de la production par secteur, ainsi que des méthodes utilisées pour établir ces données estimatives.

### 2.1 Élimination des déchets hors site

#### Déchets non dangereux

En 2000, on a éliminé un peu moins de 23 millions de tonnes de déchets non dangereux dans des sites d'enfouissement et des incinérateurs canadiens (tableau 2.1). Par rapport à 1998, il s'agit d'une augmentation de 58 kilogrammes par habitant, soit l'équivalent d'à peu près six ou sept pleins sacs d'ordures éliminés par Canadien.

À l'échelle provinciale, la Nouvelle-Écosse reste la province canadienne ayant éliminé la plus faible quantité de déchets non dangereux par habitant (459 kilogrammes), alors que le Québec a enregistré la plus forte quantité (936 kilogrammes par habitant).<sup>1</sup> La Nouvelle-Écosse a aussi enregistré la plus forte baisse en pourcentage de l'élimination par habitant (15 %) par rapport à 1998. À l'exception du Québec, toutes les autres provinces ont connu de légères fluctuations des taux d'élimination par habitant au cours de la même période. Depuis 1996, on a observé les plus fortes réductions en Nouvelle-Écosse (23 %), en Saskatchewan (8 %) et au Nouveau-Brunswick (7 %).

En 2000, le Canada a exporté près d'un million de tonnes de déchets non dangereux destinés à l'élimination, alors que les installations canadiennes ont éliminé environ 97 000 tonnes de déchets non dangereux importés d'autres pays.

#### Déchets non dangereux selon la source

La plupart des déchets non dangereux éliminés en 2000 provenaient du secteur industriel, commercial et institutionnel (51 %). Le secteur résidentiel et celui des travaux de construction et de démolition comptaient respectivement pour 36 % et 12 % (tableau 2.2).

1. La forte augmentation de la quantité de déchets éliminés au Québec est partiellement attribuable à la méthodologie de l'enquête menée par cette province. Veuillez vous reporter à la section 2.2, Enquêtes des administrations locales québécoises ou, pour en savoir plus, veuillez consulter le rapport intitulé *Bilan 2000 de la gestion des matières résiduelles au Québec*, Recyc-Québec <http://www.RECYC-QUEBEC.gouv.qc.ca>.

#### Déchets dangereux

On a traité et éliminé un peu plus de 1,1 million de tonnes de déchets dangereux au Canada en 2000. Selon Environnement Canada, 324 000 tonnes de déchets dangereux ont été exportées du Canada et 560 000 tonnes y ont été importées.<sup>2</sup>

### 2.2 Production et réacheminement de matières non dangereuses hors site

#### Problèmes de mesure

Il y a réacheminement de déchets dans le cas où des déchets ne sont pas éliminés par l'application d'un ensemble de procédés et d'interventions, c'est-à-dire des activités permettant de traiter les déchets de telle façon qu'ils ne sont pas éliminés dans des sites d'enfouissement ou des incinérateurs.<sup>3</sup>

Nous devons toutefois signaler que les statistiques sur la production et le réacheminement figurant dans le présent rapport doivent être utilisées avec une certaine prudence.<sup>4</sup> Il s'agit d'une **approximation** de l'ensemble des déchets produits et réacheminés au Canada. On doit donc utiliser ces données en tenant compte de plusieurs aspects.

Premièrement, à l'instar des données sur le recyclage et l'élimination, **ces chiffres ne portent que sur des matières qui ont été traitées pour le recyclage ou la réutilisation dans des installations de recyclage des matières appartenant au secteur public ou au secteur privé**. Ces données ne comprennent pas les matières traitées et réutilisées sur place par une entreprise privée ou un organisme public dans le cadre de son procédé de production ou d'une activité économique secondaire. Ces matières n'étant jamais entrées dans le flux des déchets non dangereux, elles ne sont pas considérées comme des déchets pour les besoins de notre enquête.

Deuxièmement, nous savons que les données d'une grande partie de la catégorie « réutilisation » ne sont pas comprises dans ces tableaux; par exemple, les vêtements

2. Environnement Canada, Division des mouvements transfrontières, 2000, *Resilog*, juin 2001, vol. 14, n° 2.  
3. Équipe GAP, 15 juin 2000, *Manual on Generally Accepted Principles (GAP) for Calculating Municipal Solid Waste Flow. Development of a Methodology for Measurement of Residential Waste Diversion in Canada*, Draft, Toronto, p. 15.  
4. Voir la section 5.3, Exactitude des données.

usagés qui sont donnés à un détaillant et revendus sont exclus, de même que les appareils d'occasion qui sont remis à neuf et revendus.

Troisièmement, ces données ne comprennent pas les matières gérées par les grossistes de ferraille, de plastique ou de papier. Tout comme les autres données d'enquête figurant dans le présent rapport, les données portent uniquement sur les entreprises privées dont la source première de revenus découle des activités de gestion des déchets et les organismes publics qui offrent des services de gestion des déchets.

Quatrièmement, le secteur de l'agriculture est largement exclu de ces données. Les déchets et les matières recyclables des exploitations agricoles (carcasses de bétail, fumier, etc.) sont généralement gérés sur place par le producteur ou gérés par des entreprises spécialisées dans la gestion des déchets agricoles. La plupart de ces entreprises ne sont pas classées dans la catégorie de l'industrie de la gestion des déchets selon la définition du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).<sup>1</sup>

Cinquièmement, les sols contaminés utilisés comme couche de couverture ou à d'autres fins utilitaires dans une installation d'élimination (par exemple, la construction de talus) sont exclus de ces données, de même que les grosses quantités d'asphalte utilisées dans les travaux routiers et les déblais des travaux de défrichage (sols, broussailles, souches, etc.).

### **Enquêtes des administrations locales québécoises**

Il convient de souligner que la province de Québec mène sa propre enquête sur la gestion des déchets et que Statistique Canada utilise ces données afin de réduire le fardeau de réponse. Il existe, entre les enquêtes du Québec et celles de Statistique Canada, certaines différences qui peuvent avoir une incidence sur la comparabilité des données.

La principale différence réside dans le traitement de la non-réponse. Les données publiées par Statistique Canada ont été rajustées en fonction de la non-réponse (pour en savoir plus, voir la section 5, Méthodologie), mais celles du Québec sont fondées uniquement sur les données déclarées par les répondants. En 2000, 87 % des répondants visés par l'enquête provinciale ont été en mesure de répondre, ce qui représente une hausse de 19 % par rapport à l'enquête de 1998. On doit donc faire preuve de prudence en comparant les données d'une année à l'autre avec celles du Québec. Dans une certaine mesure, les différences susmentionnées influent aussi sur les totaux nationaux figurant dans le présent rapport, qui comprennent les données tirées de l'enquête québécoise.

1. Pour en savoir plus sur le SCIAN, voir l'encadré 5.1.

#### **Encadré 2.1**

### **Remarques sur les données sur le recyclage**

#### **• Données du Québec sur le recyclage et l'élimination**

La province de Québec administre ses propres programmes d'enquête visant à recueillir des données matérielles sur l'élimination des déchets et le recyclage de matières. On observe quelques différences de méthodologie entre les données publiées par le Québec et celles de Statistique Canada (voir la section 2.2, Enquêtes des administrations locales québécoises). Par conséquent, il faut faire preuve de prudence dans toutes les comparaisons interprovinciales lorsqu'elles concernent des données du Québec. Cette mise en garde s'applique en particulier aux données des tableaux du chapitre 2. Veuillez tenir compte des notes qui accompagnent ces tableaux. Le tableau 5.3 présente des renseignements sur la fiabilité des données à l'intérieur de certains tableaux.

#### **• Inclusion et exclusion de données**

Les données sur le recyclage comprennent les matières qui ont été traitées en vue du recyclage ou de la réutilisation dans des installations de recyclage publiques ou privées. Ces données ne comprennent pas les matières traitées sur place par une entreprise privée ou un organisme public dans le cadre de son processus de production (par exemple, l'acier dans une fonderie ou le papier dans une usine de pâtes et papiers) ou dans le cadre d'une activité économique secondaire. Par conséquent, le recyclage qui est effectué par le secteur industriel est sous-estimé dans les données du présent rapport.

#### **Encadré 2.2**

### **Remarques sur les données relatives au compostage**

Ces données comprennent les programmes centralisés qui sont administrés par des organismes publics de gestion des déchets comme les administrations locales ou les commissions ou conseils de gestion des déchets, de même que les installations appartenant à des intérêts privés ou exploitées par eux. Elles ne comprennent pas les données estimatives pour les programmes non centralisés de compostage comme les bacs de compostage à domicile.

## 2.3 Recyclage de matières hors site

### Types de matières

Un peu plus de 7,5 millions de tonnes de matières ont été traitées en vue du recyclage en 2000, contre 6,7 millions de tonnes en 1998<sup>1</sup> (tableaux 2.3 et 2.4 et encadré 2.1). En 1998, 34 % des matières préparées en vue du recyclage étaient traitées au Québec et 33 %, en Ontario. En 2000, le Québec et l'Ontario ont continué de traiter les plus fortes proportions de matières recyclées, soit, respectivement, 37 % et 32 %.

Les matières les plus couramment préparées en vue du recyclage étaient les produits du papier (journaux, boîtes en carton et vieilles caisses en carton ondulé), tant en 1998 (40 %) qu'en 2000 (39 %). Les métaux ferreux comme le fer et l'acier ont compté pour une proportion presque équivalente du total des matières recyclées pour les deux années, soit 24 % en 1998 et 25 % en 2000.

En 2000, près de 284 000 tonnes de matières recyclables ont été exportées à l'extérieur du Canada.

### Compostage central

En 2000, les matières organiques compostées dans des installations hors site ont compté pour 13 % du total des matières préparées en vue du recyclage (tableau 2.3 et encadré 2.2). Leur masse totalisait environ 980 000 tonnes, en hausse de 45 % par rapport à celle des matières compostées en 1998 (tableau 2.4). Cette croissance est attribuable au succès grandissant des programmes de compostage centralisés dans bon nombre de régions du Canada. Certains programmes de compostage municipaux offrent des services de collecte ainsi que des séances de formation pour promouvoir le compostage dans leur région. La prolifération et la promotion de ces programmes en ont facilité l'accès à de nombreux producteurs de déchets organiques, tant résidentiels que non-résidentiels.

En novembre 1998, la Nouvelle-Écosse a interdit l'enfouissement et l'incinération des déchets organiques. Cette interdiction a stimulé les programmes de compostage à l'échelle de la province et constitue la principale raison pour laquelle, entre 1998 et 2000, la Nouvelle-Écosse a affiché la plus forte augmentation de la quantité de matières compostées.

1. Les quantités de matières recyclables enregistrées en 1998 ont été révisées en fonction des améliorations apportées à la classification des matières recyclables. On a précisé la distinction entre les matières recyclables et non recyclables. Par conséquent, les valeurs de 1998 relatives à la production ont aussi été révisées (encadré 2.3). Notes que : les données antérieures à 1998 concernant le recyclage n'ont pas été révisées; elles ne sont donc pas comparables aux données de 2000 ni aux données révisées de 1998.

### Sources des matières recyclables

De 1998 à 2000, les proportions de matières recyclables recueillies par chaque secteur sont restées relativement stables (tableaux 2.5 et 2.6). Les sources non résidentielles ont produit 67 % des matières recueillies et transportées en vue du recyclage en 2000, contre 65 % deux ans plus tôt. En 1998 comme en 2000, le secteur industriel, commercial et institutionnel a représenté la plus importante source de matières recyclées.

### Production et réacheminement

En 2000, plus de 31 millions de tonnes de déchets non dangereux produits au Canada ont été gérées hors site (tableau 2.7). Il s'agit de matières qui ont été éliminées dans des sites d'enfouissement ou dans des incinérateurs, ainsi que de matières qui ont été réacheminées (soustraites à l'élimination) par un fournisseur extérieur de services de gestion des déchets (encadré 2.3).

En 2000, tout comme en 1998, la plupart de ces matières ont été produites par des sources non résidentielles telles que les activités industrielles, les institutions, les établissements commerciaux et les travaux de construction et de démolition (63 % contre 65 % en 1998). À l'échelle provinciale, la part des sources résidentielles dans la production totale a été la plus forte au Nouveau-Brunswick (48 %) et la plus faible en Alberta (26 %).

Pour examiner les données sur le réacheminement, il peut être utile de commencer par le nombre total de tonnes de matières produites, mais si l'on examine les données par habitant, on peut brosser un meilleur tableau des caractéristiques de la production, de l'élimination et du réacheminement de déchets non dangereux au Canada (tableau 2.9).

À l'échelle nationale, la quantité moyenne de déchets non dangereux produits en 2000 par des sources résidentielles et non résidentielles s'est élevée à 1 019 kilogrammes par Canadien. De ce total, 746 kilogrammes ont été éliminés dans un site d'enfouissement ou dans un incinérateur, 244 kilogrammes ont été réacheminés, et les 29 kilogrammes restants ont été exportés à l'étranger. Si la production totale des déchets est en hausse par rapport à 1998, la proportion des déchets réacheminés par rapport à celle des déchets éliminés est cependant restée relativement stable. À l'échelle provinciale, la Nouvelle-Écosse produit la plus faible quantité de déchets par habitant (613 kilogrammes), suivie par le Nouveau-Brunswick (749 kilogrammes).

Le Québec a déclaré les quantités réacheminées par habitant les plus élevées (375 kilogrammes), suivi par la Colombie-Britannique (278 kilogrammes) et la Saskatchewan (263 kilogrammes). Ces trois provinces occupaient déjà les trois premiers rangs en 1998.

## Encadré 2.3

**Mesure de la production et du réacheminement**

- **Production = réacheminement + élimination + (exportations - importations)**
- **Réacheminement = recyclage + compostage + réutilisation**
- **Taux de réacheminement = réacheminement / production x 100 (%)**

Les éléments recyclage et compostage du réacheminement sont pris en compte aux tableaux 2.4 et 2.5 (Matières non dangereuses destinées au recyclage ou à la réutilisation). Toutefois, comme nous l'avons fait observer précédemment, ces données ne portent que sur les matières traitées par les entreprises et les administrations publiques qui exercent des activités de gestion des déchets et excluent un certain nombre d'activités de réutilisation.

Des pourparlers sont en cours tant à l'échelle nationale (les discussions de l'équipe GAP sur le flux des déchets) qu'à l'échelle internationale (initiative du Système de classification des produits de l'Amérique du Nord) en vue de normaliser les méthodes et les définitions utilisées dans le calcul des flux de déchets et dans la façon de définir les produits découlant de l'industrie de la gestion des déchets. Grâce à ces efforts, les formules présentées ci-dessus se refléteront davantage dans les résultats des prochaines enquêtes. Le présent rapport a fait usage d'un bon nombre des définitions et des concepts utilisés dans ces deux initiatives.

Pour chaque province, nous avons calculé le taux de réacheminement par habitant en divisant la quantité de déchets réacheminés par habitant par la quantité de déchets produits par habitant. Si, de 1998 à 2000, le taux de réacheminement de la Colombie-Britannique a reculé (passant de 33 % à 30 %), cette province continue néanmoins d'afficher le plus fort taux de réacheminement au pays, suivie de près par le Québec, où 29 % des déchets non dangereux produits par habitant étaient réacheminés.

Les données du tableau 2.7 comprennent l'ensemble des déchets de toutes sources prises en compte dans les enquêtes. Lorsque les données des sources résidentielles et non résidentielles sont séparées et que le secteur résidentiel est examiné plus attentivement, une image différente se dégage.

À l'échelon national, 23 % des déchets non dangereux produits par le secteur résidentiel ont été réacheminés de l'élimination, en baisse par rapport au 25 % en 1998. À l'échelon provinciale, la Colombie-Britannique a réacheminé la plus grande proportion des déchets

résidentiel en 2000 et en 1998 (34 % et 37 % respectivement).

Tableau 2.1  
Élimination des déchets selon la province ou le territoire, 2000<sup>1</sup>

Province ou territoire	Déchets éliminés			Population <sup>2</sup> 2000	Quantité de déchets éliminés par habitant		
	1996	1998	2000		1996	1998	2000
	tonnes			personnes	kilogrammes par habitant		
Terre-Neuve-et-Labrador	372 324	366 280	409 599	537 877	673	671	762
Île-du-Prince-Édouard	x	x	x	138 341	x	x	x
Nouvelle-Écosse	553 638	502 577	432 487	942 315	595	537	459
Nouveau-Brunswick	505 957	468 571	472 612	755 617	672	623	625
Québec <sup>3</sup>	5 491 000	5 537 465	6 912 000	7 381 766	754	755	936
Ontario	6 913 786	6 988 157	7 491 581	11 697 569	623	612	640
Manitoba	947 884	964 726	938 624	1 146 444	836	848	819
Saskatchewan	900 210	848 408	828 359	1 021 963	883	827	811
Alberta	2 435 884	2 527 817	2 750 004	3 009 860	876	869	914
Colombie-Britannique	2 413 528	2 458 484	2 592 191	4 060 133	622	614	638
Territoire du Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut <sup>4</sup>	x	x	x	98 949	x	x	x
<b>Canada</b>	<b>20 673 903</b>	<b>20 840 883</b>	<b>22 985 027</b>	<b>30 790 834</b>	<b>697</b>	<b>688</b>	<b>746</b>

**Notes :**

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

1. Quantité totale de déchets éliminés dans des sites d'élimination publics et privés. N'inclut pas les déchets éliminés dans des sites d'élimination de déchets dangereux ni les déchets produits sur un site industriel et éliminés sur place.

2. Statistique Canada, CANSIM II, Tableau 051-0001, «Estimations de la population selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, provinces et territoires, données annuelles».

3. Chiffres basés sur les résultats d'une enquête menée par la province. Pour plus d'information consulter encadré 2.1.

4. Le 1<sup>er</sup> avril 1999, le Territoire du Nunavut a été officiellement reconnu par l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut et la Loi sur le Nunavut. Par conséquent, des données de 1998 portent sur les Territoires du Nord-Ouest (y compris le Nunavut) tel que défini avant le 1<sup>er</sup> avril 1999.

**Source :**

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

Tableau 2.2  
Élimination de déchets selon la source et la province ou le territoire, 2000<sup>1</sup>

Province ou territoire	Sources industrielles,			Quantité totale de déchets éliminés	
	Sources résidentielles	Sources commerciales et institutionnel	Sources construction et démolition	1998	2000
				tonnes	
Terre-Neuve-et-Labrador	x	119 628	x	366 280	409 599
Île-du-Prince-Édouard	x	x	x	x	x
Nouvelle-Écosse	188 768	x	x	502 577	432 487
Nouveau-Brunswick	228 463	x	x	468 571	472 612
Québec <sup>2</sup>	2 626 560	3 594 240	691 200	5 537 465	6 912 000
Ontario	2 931 052	3 718 322	842 208	6 988 157	7 491 581
Manitoba	307 806	x	x	964 726	938 624
Saskatchewan	328 709	x	x	848 408	828 359
Alberta	665 975	x	x	2 527 817	2 750 004
Colombie-Britannique	766 458	1 525 734	299 999	2 458 484	2 592 191
Territoire du Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut <sup>3</sup>	x	x	x	x	x
<b>Canada</b>	<b>8 350 076</b>	<b>11 798 757</b>	<b>2 836 194</b>	<b>20 840 883</b>	<b>22 985 027</b>

**Notes :**

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

1. Les sources de déchets éliminés proviennent de sources dont les déchets non dangereux ont été déclarés dans la section collecte et transport de déchets aux fins d'élimination.

2. Chiffres basés sur les résultats d'une enquête menée par la province. Pour plus d'information consulter encadré 2.1.

3. Le 1<sup>er</sup> avril 1999, le Territoire du Nunavut a été officiellement reconnu par l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut et la Loi sur le Nunavut. Par conséquent, des données de 1998 portent sur les Territoires du Nord-Ouest (y compris le Nunavut) tel que défini avant le 1<sup>er</sup> avril 1999.

**Source :**

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

Tableau 2.3  
**Matières préparées en vue du recyclage selon le type et la province ou le territoire, 2000<sup>1</sup>**

Type de matière	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué. <sup>2</sup>	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn, T.N.-O. and Nt.	Canada
tonnes												
Journaux	x	x	21 251	5 139	..	444 301	12 163	6 967	58 809	105 465	x	657 813
Carton ondulé et non ondulé	x	x	7 789	7 464	..	275 976	17 443	9 449	43 689	172 120	x	555 059
Fibres cellulosiques mélangées	x	x	14 400	4 243	830 000 <sup>3</sup>	x	x	15 044	28 748	212 322	x	1 725 472
Verre	x	x	2 845	x	91 000	133 201	3 745	x	42 289	34 047	x	344 353
Métaux ferreux	x	x	2 506	x	1 138 800	276 782	x	x	x	137 470	0	1 904 616
Cuivre et aluminium	x	x	172	x	..	19 110	2 293	x	x	1 856	x	42 596
Autres métaux	500	0	2 544	2 125	154 700 <sup>4</sup>	x	x	x	11 344	38 400	x	327 557
Plastiques	x	x	1 991	x	63 000	31 719	1 479	x	9 686	40 415	x	171 018
Matières provenant de la construction et de la démolition	0	x	12 329	x	128 100	161 407	x	x	x	170 408	0	501 624
Matières organiques	0	x	59 780	x	277 000	282 264	4 398	1 473	131 064	180 122	x	980 787
Autres matières	x	0	19 995	x	86 600	80 236	9 517	x	47 686	35 490	x	290 641
<b>Total</b>	<b>43 010</b>	<b>x</b>	<b>145 602</b>	<b>114 896</b>	<b>2 769 200</b>	<b>2 371 076</b>	<b>215 671</b>	<b>268 830</b>	<b>422 595</b>	<b>1 128 115</b>	<b>x</b>	<b>7 501 536</b>

**Notes :**

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

1. Ces renseignements ne concernent que les entreprises et les administrations publiques qui ont répondu à l'enquête et ont déclaré des activités liées à la préparation des matières en vue du recyclage.

2. Chiffres basés sur les résultats d'une enquête menée par la province. Pour plus d'information consulter encadré 2.1.

3. Inclut tout type de papier.

4. Inclut cuivre et aluminium.

**Source :**

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

Tableau 2.4  
**Matières préparées en vue du recyclage selon le type et la province ou le territoire, 1998<sup>1</sup>**

Type de matière	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué. <sup>2</sup>	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn et T.N.-O. <sup>3</sup>	Canada
tonnes												
Journaux	1 386	x	21 188	4 449	..	401 020	16 364	4 906	43 818	156 012	x	650 191
Carton ondulé et non ondulé	x	x	16 694	10 607	..	186 157	9 228	7 219	30 832	301 816	x	582 031
Fibres cellulosiques mélangées	x	x	x	5 474	777 800 <sup>4</sup>	463 082	x	x	32 000	135 024	x	1 458 272
Verre	0	x	7 068	x	101 000	104 836	3 392	x	37 984	x	x	319 711
Métaux ferreux	x	x	2 414	x	915 500	283 360	x	x	31 524	119 277	x	1 616 854
Cuivre et aluminium	x	x	x	x	..	27 843	2 139	x	x	x	x	72 809
Autres métaux	1 106	x	1 006	2 500	107 070 <sup>5</sup>	49 437	x	x	11 488	54 165	x	289 963
Plastiques	4 071	x	7 334	10 550	23 265	24 889	2 062	3 531	9 213	20 022	x	107 080
Matières provenant de la construction et de la démolition	x	227	29 773	x	126 102	258 476	0	554	5 278	144 556	x	569 089
Matières organiques	x	x	16 751	x	174 500	282 337	x	x	x	141 305	x	678 122
Autres matières	4 613	365	11 272	x	67 600	135 873	x	5 344	55 718	99 084	x	392 650
<b>Total</b>	<b>40 928</b>	<b>x</b>	<b>128 036</b>	<b>103 866</b>	<b>2 292 837</b>	<b>2 217 310</b>	<b>199 648</b>	<b>219 704</b>	<b>288 878</b>	<b>1 230 049</b>	<b>x</b>	<b>6 736 771</b>

**Notes :**

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

1. Ces renseignements ne concernent que les entreprises et les administrations publiques qui ont répondu à l'enquête et ont déclaré des activités liées à la préparation des matières en vue du recyclage.

2. Chiffres basés sur les résultats d'une enquête menée par la province. Pour plus d'information consulter encadré 2.1.

3. Le 1<sup>er</sup> avril 1999, le Territoire du Nunavut a été officiellement reconnu par l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut et la Loi sur le Nunavut. Par conséquent, des données de 1998 portent sur les Territoires du Nord-Ouest (y compris le Nunavut) tel que défini avant le 1<sup>er</sup> avril 1999.

4. Inclut tout type de papier.

5. Inclut cuivre et aluminium.

**Source :**

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

Tableau 2.5  
**Matériaux préparés en vue du recyclage selon la source et la province ou le territoire, 2000<sup>1</sup>**

Province ou territoire	Sources résidentielles	Sources industrielles, commerciales et institutionnel		Sources construction et démolition	Toutes les sources
		tonnes			
Terre-Neuve-et-Labrador	x	x		x	43 010
Île-du-Prince-Édouard	x	x		x	x
Nouvelle-Écosse	77 735	x		x	145 602
Nouveau-Brunswick	44 697	x		x	114 896
Québec <sup>2</sup>	830 760	1 246 140		692 300	2 769 200
Ontario	876 259	1 361 743		133 073	2 371 076
Manitoba	50 416	x		x	215 671
Saskatchewan	52 141	x		x	268 830
Alberta	156 335	x		x	422 595
Colombie-Britannique	402 209	x		x	1 128 115
Territoire du Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	x	x		0	x
<b>Canada</b>	<b>2 519 080</b>	<b>4 016 210</b>		<b>977 254</b>	<b>7 501 536</b>

**Notes :**

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

1. Les chiffres de ce tableau ne concernent que les entreprises et les organismes locaux de gestion des déchets qui ont déclaré des activités pour la préparation des matériaux non dangereux.

2. Chiffres basés sur les résultats d'une enquête menée par la province. Pour plus d'information consulter encadré 2.1.

**Source :**

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

Tableau 2.6  
**Matériaux préparés en vue du recyclage selon la source et la province ou le territoire, 1998<sup>1</sup>**

Province ou territoire	Sources résidentielles	Sources industrielles, commerciales et institutionnel		Sources construction et démolition	Toutes les sources
		tonnes			
Terre-Neuve-et-Labrador	x	x		x	40 928
Île-du-Prince-Édouard	x	x		x	x
Nouvelle-Écosse	44 730	x		x	128 036
Nouveau-Brunswick	40 937	x		x	103 866
Québec <sup>2</sup>	687 851	1 031 777		573 209	2 292 837
Ontario	880 411	1 095 302		241 597	2 217 310
Manitoba	65 884	x		x	199 648
Saskatchewan	72 502	x		x	219 704
Alberta	99 201	x		x	288 878
Colombie-Britannique	423 515	x		x	1 230 049
Territoire du Yukon et Territoires du Nord-Ouest <sup>3</sup>	x	x		x	x
<b>Canada</b>	<b>2 341 817</b>	<b>3 387 361</b>		<b>1 007 595</b>	<b>6 736 771</b>

**Notes :**

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

1. Les chiffres de ce tableau ont été révisés par rapport à ceux qui avaient déjà été publiés et ne concernent que les entreprises et les organismes locaux de gestion des déchets qui ont déclaré des activités pour la préparation des matériaux non dangereux.

2. Chiffres basés sur les résultats d'une enquête menée par la province. Pour plus d'information consulter encadré 2.1.

3. Le 1<sup>er</sup> avril 1999, le Territoire du Nunavut a été officiellement reconnu par l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut et la Loi sur le Nunavut. Par conséquent, des données de 1998 portent sur les Territoires du Nord-Ouest (y compris le Nunavut) tel que défini avant le 1<sup>er</sup> avril 1999.

**Source :**

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

Tableau 2.7

**Quantité totale de déchets produits selon la source, la province ou le territoire, 2000**

Province ou territoire	Sources résidentielles	Sources industrielles, commerciales et institutionnel		Sources construction et démolition	Exportations nettes	Production totale
		tonnes				
Terre-Neuve-et-Labrador	x	x		x	0	452 610
Île-du-Prince-Édouard	x	x		x	0	x
Nouvelle-Écosse	266 503	287 025		24 561	0	578 089
Nouveau-Brunswick	273 159	279 572		x	x	566 016
Québec <sup>1</sup>	3 457 320	4 840 380		1 383 500	..	9 681 200
Ontario	3 807 311	5 080 065		975 281	950 917	10 813 574
Manitoba	358 222	x		x	0	1 154 295
Saskatchewan	380 851	x		x	0	1 097 190
Alberta	822 310	1 618 907		x	x	3 115 536
Colombie-Britannique	1 168 668	x		x	x	3 740 593
Territoire du Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	x	x		x	0	x
<b>Canada</b>	<b>10 869 156</b>	<b>15 814 967</b>		<b>3 802 440</b>	<b>892 649</b>	<b>31 379 212</b>

**Notes :**

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

1. Chiffres basés sur les résultats d'une enquête menée par la province. Pour plus d'information consulter encadré 2.1.

**Source :**

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

Tableau 2.8

**Quantité totale de déchets produits selon la source, la province ou le territoire, 1998<sup>r</sup>**

Province ou territoire	Sources résidentielles	Sources industrielles, commerciales et institutionnel		Sources construction et démolition	Exportations nettes	Production totale
		tonnes				
Terre-Neuve-et-Labrador	x	x		x	x	409 208
Île-du-Prince-Édouard	x	x		x	0	x
Nouvelle-Écosse	227 961	x		x	x	632 812
Nouveau-Brunswick	223 907	x		x	x	572 487
Québec <sup>1</sup>	2 764 605	3 912 814		1 152 883	..	7 830 302
Ontario	3 406 992	4 787 583		1 060 226	420 246	9 675 047
Manitoba	343 570	x		x	x	1 165 738
Saskatchewan	359 219	x		x	x	1 068 811
Alberta	715 471	x		x	x	2 816 695
Colombie-Britannique	1 131 244	x		x	x	3 747 011
Territoire du Yukon et Territoires du Nord-Ouest <sup>2</sup>	x	x		x	0	x
<b>Canada</b>	<b>9 398 933</b>	<b>14 428 161</b>		<b>3 814 899</b>	<b>470 032</b>	<b>28 112 025</b>

**Notes :**

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

1. Chiffres basés sur les résultats d'une enquête menée par la province. Pour plus d'information consulter encadré 2.1.

2. Le 1<sup>er</sup> avril 1999, le Territoire du Nunavut a été officiellement reconnu par l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut et la Loi sur le Nunavut. Par conséquent, des données de 1998 portent sur les Territoires du Nord-Ouest (y compris le Nunavut) tel que défini avant le 1<sup>er</sup> avril 1999.

**Source :**

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

Tableau 2.9

**Élimination, réacheminement et production de déchets par habitant, toutes les sources, selon la province ou le territoire, 2000**

Province ou territoire	Élimination <sup>1</sup>		Réacheminement		Production		Taux de réacheminement	
	1998	2000	1998	2000	1998	2000	1998	2000
	kilogrammes par habitant							
	pourcentage							
Terre-Neuve-et-Labrador	671	762	75	80	750	841	10	10
Île-du-Prince-Édouard	x	x	x	x	x	x	x	x
Nouvelle-Écosse	537	459	137	155	676	613	20	25
Nouveau-Brunswick	623	625	138	152	761	749	18	20
Québec <sup>2</sup>	755	936	313	375	1 068	1 312	29	29
Ontario	612	640	194	203	843	924	23	22
Manitoba	848	819	175	188	1 024	1 007	17	19
Saskatchewan	827	811	214	263	1 042	1 074	21	25
Alberta	869	914	99	140	968	1 035	10	14
Colombie-Britannique	614	638	307	278	932	921	33	30
Territoire du Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut <sup>3</sup>	x	x	x	x	x	x	x	x
<b>Canada</b>	<b>688</b>	<b>746</b>	<b>222</b>	<b>244</b>	<b>926</b>	<b>1 019</b>	<b>24</b>	<b>24</b>

**Notes :**

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

1. Quantité totale de déchets non dangereux éliminés dans des sites d'élimination publics et privés. Ne comprend pas les déchets éliminés dans des sites d'élimination de déchets dangereux ni les déchets produits sur un site industriel et éliminés sur place.

2. Chiffres basés sur les résultats d'une enquête menée par la province. Pour plus d'information consulter encadré 2.1.

3. Le 1<sup>er</sup> avril 1999, le Territoire du Nunavut a été officiellement reconnu par l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut et la Loi sur le Nunavut. Par conséquent, des données de 1998 portent sur les Territoires du Nord-Ouest (y compris le Nunavut) tel que défini avant le 1<sup>er</sup> avril 1999.

**Source :**

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

Tableau 2.10

**Pourcentage de déchets réacheminés plutôt que d'être éliminés selon la source et la province ou le territoire, 2000**

Province ou territoire	Sources résidentielles	Sources industrielles, commerciales et institutionnel		Sources construction et démolition	Toutes les sources
		pourcentage			
Terre-Neuve-et-Labrador	7	x	x	x	10
Île-du-Prince-Édouard	25	x	x	x	x
Nouvelle-Écosse	29	x	x	x	25
Nouveau-Brunswick	16	x	25	20	20
Québec <sup>1</sup>	24	26	50	29	29
Ontario	23	27	14	22	22
Manitoba	14	24	x	19	19
Saskatchewan	14	33	x	25	25
Alberta	19	x	x	14	14
Colombie-Britannique	34	x	x	30	30
Territoire du Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	x	x	0	x	x
<b>Canada</b>	<b>23</b>	<b>25</b>	<b>26</b>	<b>24</b>	<b>24</b>

**Note :**

1. Chiffres basés sur les résultats d'une enquête menée par la province. Pour plus d'information consulter encadré 2.1.

**Source :**

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

Tableau 2.11

**Pourcentage de déchets réacheminés plutôt que d'être éliminés selon la source et la province ou le territoire, 1998<sup>f</sup>**

Province ou territoire	Sources résidentielles	Sources industrielles, commerciales et institutionnel	Sources construction et démolition	Toutes les sources
		pourcentage		
Terre-Neuve-et-Labrador	x	x	x	10
Île-du-Prince-Édouard	x	x	x	x
Nouvelle-Écosse	20	x	37	20
Nouveau-Brunswick	18	x	x	18
Québec <sup>1</sup>	25	26	50	29
Ontario	26	23	25	23
Manitoba	19	x	x	17
Saskatchewan	20	x	x	21
Alberta	14	x	x	10
Colombie-Britannique	37	34	x	33
Territoire du Yukon, et Territoires du Nord-Ouest <sup>2</sup>	x	x	x	x
<b>Canada</b>	<b>25</b>	<b>23</b>	<b>28</b>	<b>24</b>

**Notes :**

1. Chiffres basés sur les résultats d'une enquête menée par la province. Pour plus d'information consulter encadré 2.1.

2. Le 1<sup>er</sup> avril 1999, le Territoire du Nunavut a été officiellement reconnu par l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut et la Loi sur le Nunavut. Par conséquent, des données de 1998 portent sur les Territoires du Nord-Ouest (y compris le Nunavut) tel que défini avant le 1<sup>er</sup> avril 1999.

**Source :**

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

## 3 Secteur des entreprises : aspects liés aux finances et à l'emploi

La présente section contient certaines statistiques sur les finances et l'emploi du secteur des entreprises de l'industrie de la gestion des déchets au Canada en 2000. Ces statistiques portent sur les revenus (ainsi que sur les sources de revenus), les dépenses en immobilisations et les dépenses d'exploitation, l'emploi et les types d'activités de gestion des déchets exercées par ces entreprises.

### 3.1 Revenus

En 2000, les revenus du secteur des entreprises de l'industrie de la gestion des déchets ont totalisé 3 439 millions de dollars, ce qui représente un taux de croissance de 19 % par rapport à 1998. Encore une fois, l'Ontario a déclaré les revenus les plus élevés, soit 1 556 millions de dollars ou 45 % des revenus d'exploitation nationaux pour le secteur. Les entreprises du Québec ont déclaré des revenus représentant 21 % du total, suivies par celles de la Colombie-Britannique (14 %) et de l'Alberta (11 %).

Le nombre d'entreprises de gestion des déchets du secteur des entreprises a augmenté de 8 % par rapport à 1998. Toutefois, malgré un bond de 44 % du nombre de moyennes entreprises (comptant de 20 à 49 employés), l'industrie de la gestion des déchets reste concentrée aux mains d'un nombre relativement restreint de grandes entreprises. Les 71 plus grandes entreprises (celles qui comptent 50 employés et plus) ont déclaré 60 % des revenus totaux, même si elles comptaient pour seulement 4 % du nombre total d'entreprises de l'industrie. Quant aux 1 502 petites entreprises (comptant moins de 20 employés), elles ont déclaré seulement 21 % des revenus (tableaux 3.1 et 3.2).

Le tableau 3.2 présente des données détaillées sur les revenus provenant de la gestion des déchets, par type d'activité, déclarés par les entreprises visées par l'enquête. La collecte et le transport des déchets à éliminer constituaient la plus importante source de recettes pour le secteur des entreprises de l'industrie de la gestion des déchets : elles comptaient pour 51 % des revenus totaux. Les activités de recyclage - collecte, transport et préparation des matières destinées au recyclage et à la réutilisation - venaient au deuxième rang, comptant pour 24 % des revenus tirés de la gestion des déchets. Enfin, l'exploitation d'une installation d'élimination a produit 9 % des revenus.

À l'échelle provinciale, les revenus totaux étaient en hausse par rapport à ceux de 1998 dans toutes les provinces. De plus, les entreprises de chaque province ont tiré au moins 50 % du total de leurs revenus d'exploitation totales de la collecte et du transport des déchets (élimination et recyclage ou réutilisation). Le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut ont déclaré la plus forte proportion des revenus tirés des activités de collecte, soit 85 % des revenus combinés de ces trois territoires. Les entreprises de la Nouvelle-Écosse, comme celles de l'Ontario, ont déclaré que 70 % de leurs revenus provenaient de cette source.

La répartition des revenus d'exploitation peut varier selon la taille de l'entreprise. Par exemple, si la collecte et le transport des déchets à éliminer constituaient la plus importante source de revenus pour tous les groupes d'entreprises selon la taille, les petites entreprises tiraient de cette source une plus forte proportion de leurs revenus que les entreprises d'autres groupes. Par contre, moins de 1 % des revenus des petites entreprises provenaient de la gestion d'une installation de déchets dangereux, contre 4 % dans le cas des grandes et moyennes entreprises. L'investissement relativement peu élevé que nécessitent les activités de collecte des déchets en fait une option plutôt attrayante pour les petites entreprises. Ces dernières peuvent éprouver de la difficulté à investir les sommes importantes nécessaires pour exercer d'autres activités telles que la gestion de certains types de déchets dangereux.

### Sources des revenus

La majorité des revenus tirés de la collecte et du transport des déchets (77 %) provenaient de clients institutionnels, commerciaux et industriels (ICI), tandis que 18 % provenaient de sources résidentielles et 5 %, d'autres sources. Il en a été de même pour les activités de collecte et de transport de matières recyclables, quoique la différence entre le pourcentage des revenus provenant des clients ICI (57 %) et celui des revenus tirés de sources résidentielles (38 %) soit moins prononcée (tableau 3.3).

Le fort pourcentage des revenus provenant des clients ICI est attribuable au type de collecte dont ils ont besoin. Contrairement au cas de la collecte résidentielle, où les maisons sont situées côte à côte le long d'une rue, les immeubles institutionnels, commerciaux et industriels sont souvent éloignés les uns des autres. Par conséquent, un camion qui recueille les déchets de clients ICI doit parcourir une plus grande distance, ce qui occasionne des dépenses

d'exploitation plus élevées. Les entreprises peuvent donc demander des frais plus élevés aux clients ICI qu'aux clients résidentiels. À ce facteur s'ajoute le fait que le type de déchets recueillis chez les clients ICI peut nécessiter un traitement spécial, par exemple s'il s'agit d'objets coupants (verre brisé, rasoirs, seringues) ou de déchets biomédicaux provenant d'un hôpital.

### 3.2 Activités de gestion des déchets<sup>1</sup>

Les entreprises de gestion des déchets offrent toute une gamme de services. En 2000, l'activité la plus souvent déclarée par l'industrie était la collecte et le transport des déchets à éliminer (73 % des entreprises), suivie par la collecte et le transport de matières destinées au recyclage ou à la réutilisation (58 % des entreprises). Ces résultats sont pratiquement inchangés par rapport à 1998. Les autres activités fréquemment déclarées sont l'exploitation d'une installation de récupération de matières ou un autre type d'activité de préparation de matières recyclables (29 %), l'exploitation d'une installation de transfert de déchets (15 %) et l'exploitation d'un site d'enfouissement (13 %).

Si l'on examine les données par groupes selon la taille de l'effectif, la principale activité déclarée par les petites entreprises était la collecte et le transport des déchets à éliminer (75 % contre 70 % pour les moyennes et 67 % pour les grandes). Les moyennes et grandes entreprises ont déclaré se consacrer davantage à la collecte et au transport des matières recyclables (respectivement 72 % et 75 %) que les petites entreprises (51 %).

Il existe des rapports certains entre la taille d'une entreprise et les types d'activités qu'elle privilégie. De même, il semble exister un rapport entre le nombre d'activités exercées par une entreprise et sa taille. Souvent, les grandes entreprises sont plus diversifiées et exercent un certain nombre d'activités propres à l'industrie de la gestion des déchets, alors que les petites entreprises se consacrent à seulement une ou deux activités.

Ainsi, seulement 13 % des grandes entreprises ont déclaré exercer une seule activité de gestion des déchets, alors que 49 % ont déclaré se consacrer à trois activités et plus en 2000. Par contre, 36 % des petites entreprises ont déclaré exercer une seule activité, et seulement 27 % ont déclaré plus de trois activités. Dans l'ensemble, 31 % des entreprises ont déclaré exercer une seule activité de gestion des déchets et 32 % ont déclaré trois activités et plus.

1. Cette section porte uniquement sur les données déclarées.

## 3.3 Dépenses d'exploitation et dépenses en immobilisations

### Dépenses d'exploitation

De 1998 à 2000, les dépenses d'exploitation totales des entreprises de gestion des déchets ont augmenté de 21 %. Cette hausse importante est logique, puisque les administrations locales impartissent de plus en plus à des entreprises privées les services de gestion des déchets qu'elles offraient auparavant (tableau 4.3). Alliée à l'augmentation globale de la quantité de déchets produits en 2000, cette tendance a contribué à la hausse des dépenses d'exploitation pour l'année.

Le tableau 3.4 montre la répartition de ces dépenses. À l'échelle nationale, les redevances de déversement payées aux installations d'élimination des déchets constituaient le volet le plus important des dépenses (23 %), suivies de près par les salaires et traitements (22 %).

À l'échelle provinciale, abstraction faite de la catégorie « Autres »<sup>2</sup>, la répartition des dépenses d'exploitation était plus variable ; dans chaque province, les dépenses les plus élevées étaient consacrées soit aux salaires et traitements, soit aux redevances de déversement. Les salaires et traitements constituaient les dépenses les plus élevées dans huit provinces.

De même, la plus forte proportion des dépenses d'exploitation totales des grandes entreprises a été consacrée aux redevances de déversement (26 %), suivies par les salaires et traitements (21 %). Dans le cas des petites et des moyennes entreprises, c'est l'inverse qui se produit : les salaires et traitements représentaient la plus forte proportion des dépenses d'exploitation (respectivement 24 % et 23 %), suivis par les redevances de déversement (respectivement 17 % et 21 %). Encore une fois, il est fait abstraction de la catégorie « Autres ».

### Dépenses en immobilisations

En 2000, les entreprises de gestion des déchets ont investi plus de 427 millions de dollars en immobilisations, ce qui représente un bond de 34 % par rapport à 1998. Bien que les dépenses en immobilisations aient tendance à fluctuer d'une année à l'autre, cette augmentation est sans doute attribuable à la hausse de la demande de services privés de gestion des déchets par les organismes publics, ainsi qu'à celle de la quantité de déchets produits. On a observé les

2. Pour l'année de référence 2000, la proportion des dépenses d'exploitation classées dans la catégorie « Autres » était très élevée. Par conséquent, le questionnaire de 2002 sera modifié et comprendra des catégories supplémentaires afin de préciser davantage la répartition des dépenses.

plus fortes augmentations en pourcentage au titre de l'entretien et des réparations (78 %) et à celui de la construction et de la rénovation (44 %). Toutefois, malgré ces augmentations, les entreprises de gestion des déchets continuent de consacrer la plus forte proportion de leurs dépenses en immobilisations au matériel et à l'outillage, ainsi qu'aux véhicules (31 % dans les deux cas).

Au chapitre des dépenses en immobilisations, on observe des variations importantes entre les provinces (tableau 3.5). Les entreprises établies en Ontario ont déclaré le montant le plus élevé de dépenses en immobilisations, soit une moyenne de 406 000 \$ par entreprise. Celles du Nouveau-Brunswick venaient au deuxième rang avec un investissement moyen de 307 000 \$ par entreprise. Les entreprises établies à Terre-Neuve (104 000 \$) et au Manitoba (113 000 \$) ont déclaré les plus faibles niveaux de dépenses en immobilisations par entreprise.

Si l'on examine les dépenses en immobilisations selon la taille de l'entreprise, il n'est pas étonnant que la moyenne de ces dépenses par grande entreprise soit supérieure à celle des petites entreprises (respectivement 2,6 millions de dollars et 105 000 \$). Les petites entreprises ont consacré la plus grande partie de leurs dépenses en immobilisations au matériel et à l'outillage (33 %), mais leurs investissements dans la construction et la rénovation suivaient de près avec 31 %; cette proportion est supérieure à celle investie par les moyennes et les grandes entreprises (respectivement 10 % et 21 %).

### 3.4 Emploi et nombre d'entreprises

En 2000, les entreprises de gestion des déchets employaient plus de 24 000 personnes (tableau 3.6), ce qui représente une augmentation de 18 % par rapport aux niveaux d'emploi de 1998. Les entreprises de l'Ontario et du Québec employaient la majorité de ces travailleurs et comptaient pour plus de la moitié de l'emploi total dans le secteur des entreprises (40 % en Ontario et 23 % au Québec). La Colombie-Britannique (13 %) et l'Alberta (11 %) comptaient aussi pour une part importante du total.

Fait intéressant, la plupart des personnes employées par les entreprises de gestion des déchets du secteur privé travaillaient pour un petit nombre de grandes entreprises. Bien que ces dernières représentent seulement 4 % du nombre d'entreprises du secteur, elles comptent pour 53 % de l'emploi total. À l'opposé, si les petites entreprises comptent pour 86 % du nombre total d'entreprises du secteur, elles n'emploient que 27 % de la main-d'œuvre du secteur privé.

Enfin, le nombre total d'entreprises de gestion des déchets a augmenté. Le groupe des moyennes entreprises a affiché la plus forte croissance, soit un bond de 44 %; toutefois, le nombre de grandes et de petites entreprises a aussi marqué une hausse (respectivement de 20 % et 5 %). Cette évolution coïncide avec la croissance globale de l'industrie de la gestion des déchets.

Tableau 3.1

**Industrie de la gestion des déchets : caractéristiques du secteur des entreprises selon la province ou le territoire, 1998 et 2000<sup>1</sup>**

Province ou territoire	Entreprises <sup>2</sup>		Emploi <sup>3</sup>		Revenus d'exploitation <sup>4</sup>		Dépenses d'exploitation <sup>4</sup>		Dépenses en immobilisations <sup>4</sup>	
	1998	2000	1998	2000	1998	2000	1998	2000	1998	2000
	nombre				milliers de dollars					
Terre-Neuve-et-Labrador	42	47	345	456	18 799	22 636	14 657	20 056	2 315	4 906
Île-du-Prince-Édouard	10	8	x	104	4 912	7 200	10 944	6 623	x	x
Nouvelle-Écosse	86	84	740	850	63 632	80 401	54 620	74 992	10 825	18 872
Nouveau-Brunswick	81	76	433	739	43 398	53 910	39 610	50 950	5 829	23 308
Québec	548	579	5 164	5 536	586 196	715 832	528 349	663 160	90 754	91 515
Ontario	397	437	7 964	9 606	1 357 171	1 555 995	1 161 136	1 306 588	116 732	177 428
Manitoba	45	49	x	565	80 093	90 706	49 713	60 101	9 238	5 546
Saskatchewan	42	48	425	475	45 850	58 785	33 935	42 064	4 996	6 516
Alberta	133	174	2 042	2 736	292 052	377 943	252 941	315 733	41 870	38 588
Colombie-Britannique	265	260	2 753	3 028	381 303	464 941	323 405	444 382	34 787	47 113
Territoire du Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut <sup>5</sup>	12	20	x	102	5 099	10 911	4 153	9 555	x	x
<b>Nombre d'employés</b>										
Moins de 20 employés	1 433	1 502	6 187	6 619	662 014	726 073	580 112	637 370	94 219	158 320
20 à 49 employés	114	164	3 344	4 780	353 648	636 696	338 724	588 425	48 778	86 020
50 employés et plus	59	71	10 898	12 798	1 862 841	2 076 491	1 554 626	1 768 408	176 324	182 922
<b>Canada</b>	<b>1 606</b>	<b>1 737</b>	<b>20 429</b>	<b>24 197</b>	<b>2 878 503</b>	<b>3 439 260</b>	<b>2 473 462</b>	<b>2 994 203</b>	<b>319 320</b>	<b>427 262</b>

**Notes :**

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

1. Ces renseignements incluent des données administratives pour les entreprises qui n'ont pas participé à l'enquête en raison de leur taille.

2. Les entreprises peuvent avoir une exploitation dans plus d'une province. Le nombre total des entreprises au Canada ne sera donc pas égal au total des entreprises par province.

3. Inclut les salariés à temps plein et à temps partiel.

4. N'inclut que les revenus et les dépenses provenant de la gestion des déchets.

5. Le 1er avril 1999, le Territoire du Nunavut a été officiellement reconnu par l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut et la Loi sur le Nunavut. Par conséquent, des données de 1998 portent sur les Territoires du Nord-Ouest (y compris le Nunavut) tel que défini avant le 1er avril 1999.

**Source :**

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

Tableau 3.2

**Revenus d'exploitation des entreprises de gestion des déchets selon l'activité, la province ou le territoire, 2000<sup>1</sup>**

Province ou territoire	Collecte et transport des déchets			Exploitation			Autres revenus		Total des revenus		
	à l'élimination	recyclage ou à la réutilisation	de station de transfert	Traitement de matières pour fin de recyclage	Exploitation d'une installation d'élimination	Installation d'une installation dangereuse	Traitement des boues d'épuration	Vente de matières récupérées	associées à la gestion des déchets	1998	2000
	milliers de dollars										
Terre-Neuve-et-Labrador	12 608	x	988	2 258	x	603	117	1 683	610	18 799	22 636
Île-du-Prince-Édouard	546	x	104	260	x	x	9	9	92	4 912	7 200
Nouvelle-Écosse	48 352	8 086	3 174	10 013	5 555	658	266	2 323	1 972	63 632	80 401
Nouveau-Brunswick	25 031	5 703	4 959	4 885	5 008	1 395	258	3 305	3 366	43 398	53 910
Québec	371 144	62 139	41 326	38 566	86 153	70 596	5 306	12 748	27 856	586 196	715 832
Ontario	823 368	267 285	145 115	107 432	124 710	17 220	4 800	23 960	42 105	1 357 171	1 555 995
Manitoba	42 250	16 992	1 168	13 518	5 545	x	166	x	2 621	80 093	90 706
Saskatchewan	30 773	9 261	872	5 876	x	x	117	x	5 564	45 850	58 785
Alberta	191 797	62 690	16 107	37 966	38 398	13 647	954	4 772	11 613	292 052	377 943
Colombie-Britannique	203 526	104 837	23 874	65 142	30 247	5 489	1 798	20 679	9 347	381 303	464 941
Territoire du Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut <sup>2</sup>	8 753	475	199	352	399	x	20	x	706	5 099	10 911
<b>Nombre d'employés</b>											
Moins de 20 employés	395 333	49 884	63 477	48 941	91 043	3 460	9 333	4 668	59 934	662 014	726 073
20 à 49 employés	280 681	138 740	36 167	77 412	26 916	28 152	3 457	34 548	10 624	353 648	636 696
50 employés et plus	1 082 134	354 332	138 242	159 916	184 544	78 779	1 020	42 231	35 293	1 862 841	2 076 491
<b>Canada</b>	<b>1 758 148</b>	<b>542 956</b>	<b>237 886</b>	<b>286 269</b>	<b>302 503</b>	<b>110 391</b>	<b>13 811</b>	<b>81 446</b>	<b>105 851</b>	<b>2 878 503</b>	<b>3 439 260</b>

**Notes :**

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

1. Ces renseignements incluent des données administratives pour les entreprises qui n'ont pas participé à l'enquête en raison de leur taille.

2. Le 1er avril 1999, le Territoire du Nunavut a été officiellement reconnu par le truchement de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut et la Loi sur le Nunavut. Par conséquent, des données de 1998 portent sur les Territoires du Nord-Ouest (y compris le Nunavut) tel que défini avant le 1er avril 1999.

**Source :**

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

Tableau 3.3

**Collecte et transport de déchets et de matières destinées au recyclage par des entreprises selon la source de revenu, la province ou le territoire, 2000**

Province ou territoire	Source de revenu de collecte de déchets			Source de revenu de collecte de matières recyclables			
	Résidentielle	Industriel, commercial et institutionnel		Autres	Résidentielle	Industriel, commercial et institutionnel	
		pourcentage					
Terre-Neuve-et-Labrador	11	84	5	40	56	5	
Île-du-Prince-Édouard	22	68	9	29	58	13	
Nouvelle-Écosse	20	73	7	40	56	4	
Nouveau-Brunswick	27	68	5	33	58	9	
Québec	27	68	5	41	48	10	
Ontario	14	80	6	29	66	5	
Manitoba	17	81	2	16	82	1	
Saskatchewan	16	80	4	10	87	3	
Alberta	13	81	6	58	39	3	
Colombie-Britannique	20	74	6	53	43	4	
Territoire du Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	32	60	8	27	69	3	
<b>Canada</b>	<b>18</b>	<b>77</b>	<b>5</b>	<b>38</b>	<b>57</b>	<b>5</b>	

**Note :**

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

**Source :**

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

Tableau 3.4

**Dépenses d'exploitation des entreprises de gestion des déchets, selon le type de dépenses, la province ou le territoire, 2000**

Province ou territoire	Traitements et salaires		Carburant et Autres		Entretien et		Frais de		Achat de		Frais généraux et		Total des dépenses d'exploitation	
	Allocations	électricité	matériaux	réparation	Amortissement	déversement	Permis	service	d'administration	Autres dépenses	1998	2000		
milliers de dollars														
T.-N.-L.	6 204	559	1 035	1 818	1 381	1 231	3 068	x	0	x	4 452	14 657	20 056	
Î.-P.-É.	1 832	353	502	834	737	672	690	30	0	0	972	10 944	6 623	
N.-É.	17 938	2 120	3 728	7 537	6 386	4 869	19 476	398	x	x	11 691	54 620	74 992	
N.-B.	12 448	1 202	2 779	4 668	3 634	3 368	11 059	444	x	x	8 924	39 610	50 950	
Qué.	144 645	16 878	32 344	41 083	56 913	71 131	123 587	4 145	53 806	3 981	114 646	528 349	663 160	
Ont.	285 978	45 840	56 914	122 151	111 815	110 596	362 523	10 034	9 527	35 746	155 463	1 161 136	1 306 588	
Man.	12 921	2 158	2 762	8 714	4 465	3 734	16 898	231	x	x	6 416	49 713	60 101	
Sask.	11 316	1 148	2 014	3 528	3 333	2 899	7 057	372	0	1 035	9 364	33 935	42 064	
Alb.	72 219	9 084	13 643	26 643	22 805	23 460	55 354	1 766	2 429	12 774	75 556	252 941	315 733	
C.-B.	97 770	13 670	17 698	49 562	31 814	24 974	94 647	2 216	2 838	5 441	103 752	323 405	444 382	
Yn, T.N.-O. and Nt. <sup>1</sup>	2 913	501	518	423	619	505	1 069	x	x	x	2 811	4 153	9 555	
<b>Nombre d'employés</b>														
Moins de 20 employés	149 271	16 075	36 367	41 467	46 197	38 529	136 440	4 856	13 015	27 525	127 629	580 112	637 370	
20 à 49 employés	142 392	15 398	23 113	92 245	39 412	34 692	98 406	6 086	15 429	10 250	111 004	338 724	588 425	
50 employés et plus	374 521	62 040	74 458	133 248	158 294	174 219	460 584	8 916	42 939	23 776	255 414	1 554 626	1 768 408	
<b>Canada</b>	<b>666 184</b>	<b>93 513</b>	<b>133 937</b>	<b>266 960</b>	<b>243 903</b>	<b>247 440</b>	<b>695 429</b>	<b>19 858</b>	<b>71 383</b>	<b>61 550</b>	<b>494 047</b>	<b>2 473 462</b>	<b>2 994 203</b>	

**Notes :**

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

1. Le 1er avril 1999, le Territoire du Nunavut a été officiellement reconnu par le truchement de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut et la Loi sur le Nunavut. Par conséquent, des données de 1998 portent sur les Territoires du Nord-Ouest (y compris le Nunavut) tel que défini avant le 1er avril 1999.

**Source :**

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

Tableau 3.5

**Dépenses en immobilisations des entreprises de gestion des déchets selon le type, la province ou le territoire, 2000<sup>1</sup>**

Province ou territoire	Véhicules	Autres matériaux et outillage	Construction et rénovation des installations	Entretien et réparation	Autres	Total des dépenses en immobilisations		Dépenses en immobilisations par les entreprises	
						1998	2000	1998 <sup>f</sup>	2000
milliers de dollars									
Terre-Neuve-et-Labrador	1 230	1 488	1 196	821	171	2 315	4 906	55	104
Île-du-Prince-Édouard	x	x	114	x	x	x	x	x	x
Nouvelle-Écosse	4 588	10 637	2 348	936	362	10 825	18 872	126	225
Nouveau-Brunswick	6 653	9 619	3 398	2 767	871	5 829	23 308	72	307
Québec	26 733	25 614	26 876	8 988	3 305	90 754	91 515	166	158
Ontario	56 033	50 141	44 168	12 262	14 825	116 732	177 428	294	406
Manitoba	2 648	1 215	1 082	364	236	9 238	5 546	205	113
Saskatchewan	2 673	1 579	1 604	471	189	4 996	6 516	119	136
Alberta	13 976	13 367	6 153	3 549	1 544	41 870	38 588	315	222
Colombie-Britannique	15 394	14 484	7 669	7 780	1 786	34 787	47 113	131	181
Territoire du Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut <sup>2</sup>	x	x	1 339	x	x	x	x	x	x
<b>Nombre d'employés</b>									
Moins de 20 employés	36 760	52 440	49 563	15 376	4 180	94 219	158 320	66	105
20 à 49 employés	27 506	33 126	8 506	10 712	6 171	48 778	86 020	428	525
50 employés et plus	69 723	48 442	37 877	13 446	13 434	176 324	182 922	2 989	2 576
<b>Canada</b>	<b>133 989</b>	<b>134 009</b>	<b>95 946</b>	<b>39 534</b>	<b>23 784</b>	<b>319 320</b>	<b>427 262</b>	<b>199</b>	<b>246</b>

**Notes :**

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

1. Ces renseignements incluent des données administratives pour les entreprises qui n'ont pas participé à l'enquête en raison de leur taille.

2. Le 1er avril 1999, le Territoire du Nunavut a été officiellement reconnu par le truchement de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut et la Loi sur le Nunavut. Par conséquent, des données de 1998 portent sur les Territoires du Nord-Ouest (y compris le Nunavut) tel que défini avant le 1er avril 1999.

**Source :**

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

Tableau 3.6

**Emploi dans les entreprises de gestion des déchets selon la province ou le territoire, 1998 et 2000**

Province ou territoire	Entreprises <sup>1</sup>		Employés à temps plein		Employés à temps partiel		Emploi total <sup>2</sup>	
	1998	2000	1998	2000	1998	2000	1998	2000
nombre								
Terre-Neuve-et-Labrador	42	47	235	400	110	56	345	456
Île-du-Prince-Édouard	10	8	84	x	x	x	x	104
Nouvelle-Écosse	86	84	685	801	55	49	740	850
Nouveau-Brunswick	81	76	377	560	56	179	433	739
Québec	548	579	4 689	5 198	475	338	5 164	5 536
Ontario	397	437	7 614	9 306	350	300	7 964	9 606
Manitoba	45	49	411	543	x	22	x	565
Saskatchewan	42	48	407	445	18	30	425	475
Alberta	133	174	1 967	2 673	75	63	2 042	2 736
Colombie-Britannique	265	260	2 609	2 940	144	88	2 753	3 028
Territoire du Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut <sup>3</sup>	12	20	39	x	x	x	x	102
<b>Nombre d'employés</b>								
Moins de 20 employés	1 433	1 502	5 587	6 186	600	433	6 187	6 619
20 à 49 employés	114	164	3 022	4 456	322	324	3 344	4 780
50 employés et plus	59	71	10 508	12 403	390	395	10 898	12 798
<b>Canada</b>	<b>1 606</b>	<b>1 737</b>	<b>19 117</b>	<b>23 045</b>	<b>1 312</b>	<b>1 152</b>	<b>20 429</b>	<b>24 197</b>

**Notes :**

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

1. Les entreprises peuvent avoir une exploitation dans plus d'une province. Le nombre total d'entreprises au Canada ne sera donc pas égal au total des entreprises par province.

2. Tous les employés provenant des sources de données administratives comptaient comme des employés à temps plein.

3. Le 1er avril 1999, le Territoire du Nunavut a été officiellement reconnu par le truchement de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut et la Loi sur le Nunavut. Par conséquent, des données de 1998 portent sur les Territoires du Nord-Ouest (y compris le Nunavut) tel que défini avant le 1er avril 1999.

**Source :**

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

## 4 Secteur des administrations publiques : aspects liés aux finances et à l'emploi

La présente section contient des renseignements sur les administrations locales et d'autres organismes publics qui s'occupent de la prestation de services de gestion des déchets. Ces données comprennent les dépenses courantes, les dépenses en immobilisations, les recettes<sup>1</sup> et les aspects relatifs à l'emploi.

### 4.1 Dépenses courantes et dépenses en immobilisations

#### Dépenses courantes

En 2000, les dépenses courantes des administrations publiques locales et d'autres organismes locaux de gestion des déchets ont totalisé 1 404 millions de dollars (tableau 4.1), en hausse d'environ 10 % par rapport à celles de 1998. On a observé une augmentation dans toutes les catégories de dépenses, sauf celle de la collecte et du transport des déchets, des matières recyclables et des matières organiques, qui a accusé une baisse d'à peu près 4 %.

Les dépenses courantes consacrées à l'exploitation d'installations de traitement de déchets organiques ont enregistré la plus forte hausse, soit un bond de 53 % par rapport à celles de 1998. Cette croissance n'a rien d'étonnant puisque la quantité de matières organiques traitées a augmenté de 45 % au cours de la même période (tableaux 2.3 et 2.4).

À l'échelle nationale, la plus forte proportion des dépenses totales a été consacrée aux activités de collecte et de transport (44 %). L'exploitation d'installations d'élimination (30 %) et les redevances de déversement (11 %) ont aussi compté pour beaucoup dans les dépenses totales.

À l'échelle provinciale, les administrations locales de l'Ontario ont consacré aux services de gestion des déchets la plus forte proportion des dépenses courantes, soit 37 %

du total national. Le Québec venait au deuxième rang avec 24 % des dépenses courantes totales engagées au Canada.

La répartition des dépenses courantes varie selon les régions du pays. Si, dans la plupart des provinces, la collecte et le transport des déchets et des matières recyclables constituaient la principale catégorie de dépenses de gestion des déchets, les administrations locales de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de la Colombie-Britannique ont cependant consacré une proportion supérieure ou équivalente de leurs dépenses à l'exploitation d'installations d'élimination. La situation était différente en 1998, lorsque les administrations locales du Nouveau-Brunswick étaient les seules à affecter une plus forte proportion de leurs dépenses à cette catégorie. Ce changement a contribué à la hausse substantielle (22 %) des dépenses consacrées à l'exploitation d'installations d'élimination en 2000 par rapport à celles de 1998.

#### Fournisseurs de services

À l'échelle nationale, de 1998 à 2000, la répartition des dépenses de gestion des déchets entre les organismes publics et les entreprises privées qui offrent en sous-traitance des services de gestion des déchets est restée inchangée (tableau 4.2). À l'échelle provinciale, toutefois, l'impartition des services a gagné du terrain dans un certain nombre de provinces. Cette tendance s'est surtout manifestée en Nouvelle-Écosse, où le pourcentage des dépenses consacrées à la sous-traitance est passé de 57 % en 1998 à 70 % en 2000. On a également observé une hausse de l'impartition des services de gestion des déchets au Nouveau-Brunswick, au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta.

Le tableau 4.3 présente une comparaison entre l'affectation des dépenses de gestion des déchets par fournisseur en 1996, 1998 et 2000. Les données de 2000 confirment la tendance révélée par celles de 1996 : de plus en plus d'autorités locales en matière de gestion des déchets impartissent au secteur privé la prestation de services de gestion des déchets.

Depuis 1996, le plus grand changement survenu dans la répartition des dépenses est lié au paiement de redevances de déversement à des entrepreneurs privés. En 2000, 67 % des dépenses étaient consacrées à ce poste, contre 51 % en 1996 et 1998. Les redevances de déversement sont des redevances fondées sur le poids qui sont versées

1. Les autorités locales en matière de gestion des déchets offrent un certain nombre de services qu'elles financent à même des recettes fiscales (impôts fonciers, etc.) ou non fiscales (frais d'utilisation, redevances d'enfouissement, etc.). Les données financières contenues dans la présente section concernent uniquement les recettes tirées de sources extérieures à l'assiette fiscale et ne tiennent pas compte des transferts provinciaux et territoriaux.

au propriétaire ou à l'exploitant d'un site d'enfouissement pour le droit d'y déposer des déchets. Par conséquent, la hausse du montant des redevances versées aux entrepreneurs serait attribuable au fait que les exploitants de sites privés demandent des redevances de déversement plus élevées ou qu'ils acceptent de plus grandes quantités de déchets que les sites municipaux, ou encore à une combinaison de ces deux facteurs.

## Dépenses en immobilisations

En 2000, les administrations locales ont consacré aux services de gestion des déchets des dépenses en immobilisations totalisant plus de 109 millions de dollars (tableau 4.4). Près de la moitié (49 %) de ces dépenses ont été consacrées à des installations d'élimination. Les installations de recyclage ont compté pour 19 % du total, suivies de près par les activités de collecte et de transport, avec 18 %.

Les dépenses en immobilisations les plus importantes consacrées à la gestion des déchets ont été engagées par les administrations locales de l'Ontario (54 millions de dollars), suivies par celles de l'Alberta (19 millions de dollars) et de la Nouvelle-Écosse (11 millions de dollars).

## 4.2 Recettes

En 2000, le total des recettes non fiscales perçues par les administrations locales et par d'autres organismes publics de gestion des déchets s'est élevé à plus de 701 millions de dollars et provenait des sources suivantes : frais d'utilisation des services publics, contrats, vente de matières recyclables, redevances de déversement, redevances pour la location d'un site d'enfouissement, subventions et prêts (tableau 4.5). Il s'agit d'une baisse de près de 2 % par rapport à 1998. Fait intéressant, malgré ce recul, les recettes tirées de la vente de matières recyclables ont plus que doublé au cours de cette période; par rapport à 1998, elles ont augmenté dans la plupart des provinces. La vente de matières recyclables constitue une importante source de recettes pour les administrations locales de l'Ontario : elle a compté pour 26 % de leurs recettes totales au titre de la gestion des déchets. Les administrations locales du Manitoba (19 %) et du Québec (14 %) ont aussi tiré de cette source une forte proportion de leurs recettes à ce chapitre. Tout comme en 1998, les redevances de déversement perçues auprès d'autres administrations locales ou d'entreprises privées ont constitué la plus importante source de recettes à l'échelle nationale, de même que dans la majorité des provinces.

## 4.3 Emploi

Le nombre de personnes employées par une administration locale ou un organisme public et affectées aux services de gestion des déchets a continué de diminuer. En 2000, ce secteur employait 6 783 personnes, ce qui représente une baisse de 6 % par rapport aux chiffres de 1998 (tableau 4.6); au cours de la même période, le nombre de personnes employées par les entreprises privées de gestion des déchets a augmenté de 18 % (tableau 3.6).

En 2000, l'emploi total au sein de l'industrie de la gestion des déchets (secteurs des entreprises privées et des administrations publiques) s'établissait à 30 980 personnes, en hausse de 12 % par rapport à l'effectif de 1998. Tout comme en 1998, la majorité des travailleurs de cette industrie étaient employés par des entreprises privées de gestion des déchets. La proportion des employés travaillant dans le secteur privé est passée de 74 % en 1998 à 78 % en 2000. Le fait que l'emploi ait reculé dans le secteur public alors qu'il augmentait dans l'ensemble de l'industrie et, de ce fait, dans le secteur privé confirme que la prestation des services de gestion des déchets passe de plus en plus des administrations et des organismes publics aux entreprises privées.

Tableau 4.1

**Dépenses courantes des administrations locales au chapitre de la gestion des déchets, selon l'activité, la province ou le territoire, 1998 et 2000<sup>1</sup>**

Province ou territoire	Collecte et transport		Frais de déversement		Exploitation des installations d'élimination des déchets		Exploitation des installations de recyclage		Exploitation des installations de compostage		Autres		Total dépenses courantes	
	1998	2000	1998	2000	1998	2000	1998	2000	1998	2000	1998	2000	1998	2000
	milliers de dollars													
Terre-Neuve-et-Labrador	5 050	4 140	x	423	x	3 623	x	x	x	x	x	x	9 798	8 541
Île-du-Prince-Édouard	921	1 424	x	x	0	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Nouvelle-Écosse	26 625	18 475	900	1 215	10 943	30 116	2 898	4 957	618	5 010	8 098	11 086	50 082	70 859
Nouveau-Brunswick	6 445	5 903	7 245	9 955	14 955	17 097	x	2 496	x	x	3 409	x	33 215	38 294
Québec <sup>2</sup>	163 770	145 453	34 680	38 077	88 402	99 161	21 115	19 793	5 348	7 519	17 197	24 180	330 512	334 183
Ontario	262 091	220 969	56 340	82 414	104 219	123 460	43 505	38 843	10 764	10 676	26 472	42 342	503 391	518 704
Manitoba	17 194	27 327	5 812	634	7 820	8 555	392	x	x	x	x	871	31 680	38 037
Saskatchewan	10 792	10 597	244	x	5 829	7 777	1 656	839	x	x	x	618	18 612	19 967
Alberta	55 028	77 869	6 951	x	21 999	28 940	x	7 690	x	x	1 430	6 210	88 695	129 834
Colombie-Britannique	83 602	94 802	20 974	20 434	82 730	95 392	7 906	7 891	3 168	2 485	9 544	11 913	207 924	232 917
Territoire du Yukon, Territoires du Nord-Ouest, et Nunavut <sup>3</sup>	1 885	4 133	0	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
<b>Canada</b>	<b>633 403</b>	<b>611 093</b>	<b>134 129</b>	<b>159 972</b>	<b>341 906</b>	<b>416 607</b>	<b>81 667</b>	<b>83 156</b>	<b>20 685</b>	<b>31 589</b>	<b>66 511</b>	<b>101 590</b>	<b>1 278 300</b>	<b>1 404 006</b>

**Notes :**

Les chiffres ayant été arrondis leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

1. Sont incluses les dépenses courantes qui sont directement liées aux services de gestion des déchets.

2. Chiffres basés sur les résultats d'une enquête menée par la Division des institutions publiques, et les répartitions sont imputées aux sources administratives ou basées sur ces dernières.

3. Le 1er avril 1999, le Territoire du Nunavut a été officiellement reconnu par le truchement de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut et la Loi sur le Nunavut. Par conséquent, des données de 1998 portent sur les Territoires du Nord-Ouest (y compris le Nunavut) tel que défini avant le 1er avril 1999.

**Sources :**

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement, et Division des institutions publiques.

Tableau 4.2

**Dépenses courantes des administrations locales au chapitre de la gestion des déchets, selon les fournisseurs de services, la province ou le territoire, 1998 et 2000**

Province ou territoire	Dépenses courantes <sup>2</sup>		Employés de l'administration <sup>3</sup>		Fournisseur de service <sup>1</sup>		Autres administrations publiques	
	1998	2000	1998	2000	1998	2000	1998	2000
	milliers de dollars				pourcentage			
Terre-Neuve-et-Labrador	9 798	8 541	69	72	28	24	3	4
Île-du-Prince-Édouard	x	x	x	x	x	x	x	x
Nouvelle-Écosse	50 082	70 859	41	27	57	70	2	2
Nouveau-Brunswick	33 215	38 294	61	57	37	39	3	4
Québec <sup>4</sup>	330 512	334 183	15	15	85	85	..	..
Ontario	503 391	518 704	42	44	51	51	7	5
Manitoba	31 680	38 037	71	64	28	35	1	1
Saskatchewan	18 612	19 967	75	74	24	26	0	0
Alberta	88 695	129 834	62	50	36	48	2	2
Colombie-Britannique	207 924	232 917	34	36	57	54	8	10
Territoire du Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut <sup>5</sup>	x	x	x	x	x	x	x	x
<b>Canada</b>	<b>1 278 300</b>	<b>1 404 006</b>	<b>37</b>	<b>37</b>	<b>59</b>	<b>59</b>	<b>4</b>	<b>4</b>

**Notes :**

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

1. Les colonnes indiquent les pourcentages des dépenses courantes associés aux programmes gérés par les employés des municipalités, par rapport aux programmes gérés par des entrepreneurs ou d'autres gouvernements ou organismes gouvernementaux.

2. Les dépenses courantes visent les municipalités ayant participé à l'enquête. Elles portent sur la collecte et le transport de déchets destinés à l'élimination, de matières destinées au recyclage ou de matières organiques, les frais de déversement, les installations d'élimination, de recyclage, de traitement des matières organiques et d'autres activités de gestion des déchets.

3. Salariés à temps plein et à temps partiel travaillant dans les activités liées à la gestion des déchets dans les municipalités visées par l'enquête. Sont exclues les estimations du nombre d'employés travaillant dans les activités liées à la gestion des déchets dans les municipalités de moins de 4 000 employés, sauf si une installation d'élimination des déchets y était située.

4. Chiffres basés sur les résultats d'une enquête menée par la Division des institutions publiques. Les répartitions des dépenses et le nombre d'employés sont imputés aux sources administratives ou sont basées sur ces dernières.

5. Le 1er avril 1999, le Territoire du Nunavut a été officiellement reconnu par le truchement de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut et la Loi sur le Nunavut. Par conséquent, des données de 1998 portent sur les Territoires du Nord-Ouest (y compris le Nunavut) tel que défini avant le 1er avril 1999.

**Sources :**

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement et, Division des institutions publiques.

Tableau 4.3

**Dépenses courantes des administrations locales au chapitre de la gestion des déchets, selon les fournisseurs de services et l'activité, 1996, 1998 et 2000<sup>1</sup>**

Activité	1996			1998			2000		
	Employés de l'administration	Entrepreneurs	Autres administrations publiques	Employés de l'administration	Entrepreneurs	Autres administrations publiques	Employés de l'administration	Entrepreneurs	Autres administrations publiques
				pourcentage					
Collecte et transport	39	61	0	31	69	0	34	66	0
Frais de déversement	18	51	32	16	51	32	5	67	28
Exploitation des installations d'élimination de déchets	48	51	1	50	48	2	48	50	2
Exploitation des installations de recyclage	37	62	1	48	51	1	31	69	0
Exploitation des installations de compostage	47	53	0	42	58	0	34	64	2
Autres activités	73	26	1	58	39	3	66	33	2
<b>Toutes activités</b>	<b>42</b>	<b>54</b>	<b>4</b>	<b>37</b>	<b>59</b>	<b>4</b>	<b>37</b>	<b>59</b>	<b>4</b>

**Notes :**

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

1. La proportion des dépenses courantes du fournisseur de services comprend des estimations à la fois pour les municipalités visées par l'enquête et pour les municipalités non visées par l'enquête.

2. Salariés à temps plein et à temps partiel travaillant dans les activités liées à la gestion des déchets dans les municipalités visées par l'enquête. Sont exclues les estimations du nombre d'employés travaillant dans les activités liées à la gestion des déchets dans les municipalités de moins de 4 000 employés, sauf si une installation d'élimination des déchets y était située.

**Source :**

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

Tableau 4.4

**Dépenses en immobilisations des administrations publiques de la gestion de déchets selon l'activité et selon la province ou le territoire, 2000<sup>1</sup>**

Province/territoire	Collecte et transport	Installations d'élimination de déchets	Installations de recyclage	Installations de compostage	Autre	Total des dépenses en immobilisations	
						1998	2000
						milliers de dollars	
Terre-Neuve-et-Labrador	x	x	x	x	x	964	835
Île-du-Prince-Édouard	x	x	x	x	x	x	x
Nouvelle-Écosse	704	5 960	x	x	x	49 241	11 059
Nouveau-Brunswick	x	2 091	774	x	x	12 761	4 646
Québec <sup>2</sup>	767	4 070	668	170	372	36 054	6 047
Ontario	x	23 041	x	1 654	2 845	54 070	53 691
Manitoba	x	761	x	x	x	3 310	1 855
Saskatchewan	x	x	10	x	49	1 874	2 856
Alberta	3 109	10 718	1 451	266	3 215	16 891	18 760
Colombie-Britannique	1 343	4 257	x	x	1 959	16 901	8 117
Territoires du Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut <sup>3</sup>	x	x	x	x	x	x	x
<b>Canada</b>	<b>20 050</b>	<b>53 897</b>	<b>21 219</b>	<b>2 900</b>	<b>10 986</b>	<b>192 587</b>	<b>109 053</b>

**Notes :**

Les chiffres ayant été arrondis leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

1. Comprend les dépenses en immobilisations consacrées à la gestion des déchets par des administrations locales et par d'autres organismes publics.

2. Le total des dépenses en immobilisation est calculé à partir d'une enquête menée par la Division des institutions publiques. La répartition des dépenses est imputée ou est calculée à partir de sources administratives.

3. Le 1er avril 1999, le Territoire du Nunavut a été officiellement reconnu par le truchement de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut et la Loi sur le Nunavut. Par conséquent, des données de 1998 portent sur les Territoires du Nord-Ouest (y compris le Nunavut) tel que défini avant le 1er avril 1999.

**Sources :**

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement et la Division des institutions publiques.

Tableau 4.5

**Recettes de gestion des déchets des administrations locales selon la source, la province ou le territoire, 2000<sup>1</sup>**

Province ou territoire	Factures de services		Vente de matières récupérées		Redevances pour la location d'un site d'enfouissement		Autres recettes (étiquettes de sac, permis)		Recettes totales	
	services	Sous-traitance	matières	Frais de déversement	location d'un site d'enfouissement	Subventions, prêts, etc.	(étiquettes de sac, permis)	1998	2000	
milliers de dollars										
Terre-Neuve-et-Labrador	x	x	6	3 634	0	x	x	2 640	3 714	
Île-du-Prince-Édouard	x	x	x	x	x	x	x	2 415	x	
Nouvelle-Écosse	0	1 654	3 225	16 723	x	4 530	x	19 458	29 583	
Nouveau-Brunswick	x	x	1 121	18 682	x	x	x	23 889	26 836	
Québec <sup>2</sup>	0	2 899	15 033	62 918	1 862	1 900	23 955	225 765	108 568	
Ontario	3 320	881	58 118	144 039	5 652	2 970	11 261	179 106	226 241	
Manitoba	846	x	x	10 485	x	479	x	6 007	19 403	
Saskatchewan	2 723	715	854	5 426	45	245	733	9 316	10 741	
Alberta	30 464	7 256	5 805	31 074	x	1 600	x	62 965	78 054	
Colombie-Britannique	56 831	4 587	9 152	110 136	x	x	6 380	179 671	187 601	
Territoire du Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut <sup>3</sup>	x	x	x	x	x	x	x	1 545	x	
<b>Canada</b>	<b>105 291</b>	<b>18 728</b>	<b>97 115</b>	<b>406 463</b>	<b>12 032</b>	<b>12 275</b>	<b>49 465</b>	<b>712 778</b>	<b>701 369</b>	

**Notes :**

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

1. Comprend les recettes tirées expressément de la gestion des déchets par les administrations locales et par d'autres organismes publics qui offraient des services de gestion des déchets en 2000. Ne comprend pas les recettes fiscales municipales d'ordre général.

2. Les chiffres sont basés sur des données administratives.

3. Le 1er avril 1999, le Territoire du Nunavut a été officiellement reconnu par le truchement de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut et la Loi sur le Nunavut. Par conséquent, des données de 1998 portent sur les Territoires du Nord-Ouest (y compris le Nunavut) tel que défini avant le 1er avril 1999.

**Sources :**

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement, et Division des institutions publiques.

Tableau 4.6

**Emploi des administrations locales au chapitre de la gestion des déchets selon la province ou le territoire, 2000<sup>1</sup>**

Province ou territoire	Employés à temps plein	Employés à temps partiel	Emploi total <sup>2</sup>	
			1998 <sup>1</sup>	2000
nombre				
Terre-Neuve-et-Labrador	67	42	122	109
Île-du-Prince-Édouard	x	x	x	x
Nouvelle-Écosse	193	42	211	235
Nouveau-Brunswick	133	34	137	167
Québec <sup>3</sup>	1 037	269	1 593	1 306
Ontario	2 159	449	2 689	2 608
Manitoba	188	60	324	248
Saskatchewan	178	84	316	262
Alberta	766	223	961	989
Colombie-Britannique	611	172	796	783
Territoires du Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut <sup>4</sup>	x	x	x	x
<b>Canada</b>	<b>5 385</b>	<b>1 398</b>	<b>7 222</b>	<b>6 783</b>

**Notes :**

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

1. Comprend les administrations locales, les conseils et les commissions de gestion des déchets ainsi que les organismes provinciaux chargés d'offrir des services de gestion des déchets.

2. Comprend les salariés à temps plein et à temps partiel affectés aux activités de gestion des déchets des municipalités visées par l'enquête. On ne dispose pas d'estimations pour les municipalités non visées par l'enquête.

3. Les chiffres sont calculés à partir de données administratives.

4. Le 1er avril 1999, le Territoire du Nunavut a été officiellement reconnu par le truchement de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut et la Loi sur le Nunavut. Par conséquent, des données de 1998 portent sur les Territoires du Nord-Ouest (y compris le Nunavut) tel que défini avant le 1er avril 1999.

**Sources :**

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement, et Division des institutions publiques.

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À  
**[www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)**



## 5 Méthodologie et qualité des données

Les renseignements qui suivent visent à assurer une bonne compréhension de la méthodologie sous-jacente de l'enquête ainsi que des aspects essentiels de la qualité des données. Ils permettront de mieux comprendre les points forts et les limites des données et comment on peut les utiliser et les analyser efficacement. Ces renseignements peuvent s'avérer particulièrement utiles lorsqu'il s'agit d'établir des comparaisons avec les données d'autres enquêtes ou d'autres sources d'information et de tirer des conclusions relatives à l'évolution dans le temps.

### 5.1 Conception globale : sources des données et méthodologie

#### Méthodologie générale

Le présent rapport contient des données sur les quantités, les types et les sources de déchets et de matières recyclables; il porte aussi sur certains aspects liés aux finances et à l'emploi de l'industrie de la gestion des déchets. Ces estimations sont fondées sur l'intégration de deux enquêtes biennales menées par Statistique Canada, soit l'Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des entreprises et l'Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des administrations publiques. Dans les deux enquêtes, on a posé essentiellement les mêmes questions en ce qui concerne les quantités et les types de déchets et de matières recyclables, mais les questions étaient légèrement différentes quant à l'aspect financier.

Pour en arriver à des chiffres concrets dans les sections traitant de l'élimination et du recyclage, nous avons combiné les données des deux enquêtes et supprimé les entrées en double. Ces dernières se produisent parce que les modalités d'exploitation liées aux activités d'élimination et de recyclage peuvent varier. Un site peut être exploité par l'entité à laquelle il appartient, mais certains sites peuvent appartenir à un organisme public et être exploités par une entreprise privée. Comme, dans certains cas, le propriétaire d'une installation n'était pas nécessairement l'exploitant, le questionnaire de l'enquête pouvait avoir été rempli à la fois par le propriétaire et par l'exploitant. Nous avons donc fait en sorte que les données relatives à chaque installation ne soient comptées qu'une fois, l'élément de mesure étant l'installation. Dans ces cas, nous avons habituellement retenu les renseignements fournis par le propriétaire de l'installation. Toutefois, lorsque les renseignements fournis par les deux répondants étaient très diffé-

rents, nous avons approfondi la recherche pour déterminer la raison de l'écart et décidé de retenir les renseignements fournis par l'un des deux répondants en fonction des résultats de cette recherche et d'un jugement éclairé.

Ce n'est pas toute la population qui peut avoir accès à des installations organisées d'élimination ou de recyclage ou qui peut les utiliser. Dans les régions rurales, en particulier, il est possible de conclure une entente avec un propriétaire foncier pour utiliser son terrain comme site d'élimination à petite échelle (les « dépotoirs »). Pour cette raison, entre autres, nous avons déterminé quelle population serait visée par l'enquête en nous fondant sur les renseignements fournis par les répondants et par d'autres sources sur les municipalités desservies par des installations d'élimination et de recyclage. Nous avons calculé la population totale de ces municipalités au moyen des données de Statistique Canada.<sup>1</sup> Nous avons ensuite calculé l'écart entre la population totale et la population faisant partie du champ d'observation de l'enquête. Nous avons appliqué à cette population sous-dénombree un chiffre provincial relatif à l'élimination par habitant et nous avons ajouté ce chiffre au total de l'enquête pour ainsi disposer d'un chiffre d'élimination rajusté.

Nous supposons que tous les Canadiens produisent des déchets et que ces déchets doivent être éliminés d'une façon quelconque, de sorte qu'il faut « gonfler » le chiffre relatif à l'élimination, mais nous n'avons pas rajusté de la même façon les chiffres relatifs au recyclage. Contrairement aux déchets, qu'on peut éliminer en les enfouissant dans une cour arrière, les matières à recycler doivent être préparées et traitées. Il est impossible d'enquêter sur les petits dépôts de recyclage parce qu'ils se situent en deçà des seuils correspondant à la taille d'une population municipale ou d'une entreprise, mais les principales installations de récupération et de traitement des matières font partie du champ de l'enquête. Comme la plupart des matières recyclées qui s'inscrivent dans les paramètres conceptuels de cette enquête sont prises en compte, il n'est pas nécessaire de « gonfler » le chiffre.

Le tableau 5.1 montre le pourcentage de la population de chaque province qui n'était pas visée par les enquêtes et pour lequel on a rajusté les estimations.

1. Statistique Canada, CANSIM II, Tableau 051-0001, « Estimations de la population selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, provinces et territoires, données annuelles ».

## 5.2 Enquêtes de l'industrie de la gestion des déchets : secteurs des entreprises et des administrations publiques

### 5.2.1 Période de référence

Les enquêtes de l'industrie de la gestion des déchets sont des enquêtes biennales. Les renseignements contenus dans le présent rapport correspondent aux chiffres totaux des recettes, des dépenses d'exploitation et des dépenses en immobilisations, de l'emploi et des quantités de déchets pour l'exercice terminé entre le 1<sup>er</sup> avril 2000 et le 31 mars 2001.

### 5.2.2 Champ d'observation de l'enquête

#### Secteur des entreprises

Lors de l'Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des entreprises de 2000, on a demandé aux entreprises de fournir des données sur les activités de gestion des déchets de chacune de leurs exploitations provinciales et territoriales. Les entreprises ont été choisies en fonction de la taille de leur effectif ainsi que du montant de leurs revenus totaux. Le seuil (selon les revenus et l'emploi) utilisé pour inclure ou exclure une entreprise donnée parmi les questionnaires envoyés par la poste dépendait de la province ou du territoire d'exploitation. Par exemple, dans le cas des entreprises visées par l'enquête à Terre-Neuve-et-Labrador, on observait un seuil de revenu et d'emploi inférieur à celui des entreprises de l'Ontario.

La base de sondage de l'enquête auprès du secteur des entreprises de 2000 était fondée sur les données de l'enquête de 1998, mises à jour (ajouts et modifications) au moyen des données tirées du Registre des entreprises (RE) de Statistique Canada et de divers répertoires des industries. Les entreprises choisies dans le RE constituent un sous-ensemble de la catégorie Services de gestion des déchets et d'assainissement (SCIAN 562) (encadré 5.1). On a contre-vérifié de nouveau la liste combinée en utilisant d'autres répertoires des industries pour ne pas recueillir deux fois les mêmes données.

Pour évaluer la contribution des entreprises non visées par l'enquête en raison de leur petite taille, on a utilisé les données administratives sur les revenus d'exploitation totaux et sur l'ensemble de l'effectif tirées du Registre des entreprises de Statistique Canada.

#### Encadré 5.1

#### Reqmarques sur les données sur le recyclage

Le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) est un système de classification des industries mis au point par les organismes statistiques du Canada, du Mexique et des États-Unis. Créé dans le contexte de l'Accord de libre-échange nord-américain, il vise à fournir des définitions communes de la structure des activités industrielles des trois pays et un cadre statistique commun pour faciliter l'analyse des trois économies. Le SCIAN s'inspire de principes axés sur l'offre ou la production, de sorte que les données sur les résultats obtenus de l'industrie qui sont classifiées selon le SCIAN se prêtent à l'analyse de questions relatives à la production telles le rendement du secteur industriel.

Les entreprises qui entrent dans les catégories ci-dessous du SCIAN entrent également dans le « champ d'application » de l'Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des entreprises.

##### 56211 Collecte des déchets

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à collecter et à transporter des déchets dangereux ou non dangereux dans les limites d'une région locale. Les établissements dont l'activité consiste à collecter des déchets dangereux peuvent avoir la responsabilité de traiter et d'emballer les déchets pour le transport. Sont aussi incluses les stations de transfert des déchets.

##### 56221 Traitement et élimination des déchets

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale est l'exploitation de sites de décharge, d'incinérateurs et d'autres installations de traitement ou d'élimination des déchets dangereux ou non dangereux. Sont inclus les établissements qui intègrent les activités de collecte, de traitement et d'élimination des déchets.

##### 56292 Installations de récupération des matières

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale est l'exploitation d'installations dans lesquelles des matières recyclables sont séparées des déchets ou dans lesquelles des matières recyclables mélangées sont triées en catégories distinctes et préparées pour l'expédition.

Veuillez noter qu'il manque à cette liste de classifications la catégorie SCIAN 56291, Services d'assainissement. Bien qu'elle appartienne au même groupe SCIAN que l'industrie de la gestion des déchets, cette industrie est exclue car elle n'offre pas de services de gestion des déchets tels qu'ils sont définis par le Conseil canadien des ministres de l'Environnement. En 2000, cette industrie a affiché des recettes de plus de 485 millions de dollars et employait plus de 3 582 personnes.<sup>1</sup>

##### Source :

Statistique Canada, « Le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord », produit no 12-501-XPF au catalogue, Ottawa, 1997.

1. Statistique Canada, Registre des entreprises (juin 2000)

## Secteur des administrations publiques

Pour les besoins de l'Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des administrations publiques, les administrations locales et les autres organismes publics de

gestion des déchets ont été choisis en fonction d'un seuil de population municipale qui variait selon la province et selon qu'il y avait ou non une installation d'élimination dans son périmètre de responsabilité.

La liste d'envoi de l'enquête de 2000 était fondée sur les données de l'enquête précédente, complétées par des renseignements obtenus auprès de sources provinciales.

Certaines provinces ont recueilli leurs propres données sur divers aspects de la gestion des déchets en 2000. Nous avons utilisé ces données pour ajouter les valeurs manquantes ou pour vérifier les valeurs correspondant aux résultats de l'enquête contenus dans le présent rapport. Les municipalités du Québec, par exemple, n'étaient pas visées par l'enquête de Statistique Canada puisque la province mène ses propres enquêtes sur la gestion des déchets.

### 5.2.3 Variables mesurées

Pour l'année de référence 2000, on a demandé aux répondants de fournir les renseignements suivants :

- types précis d'activités de gestion des déchets exercées par le répondant;
- quantités totales de déchets dangereux et non dangereux gérés dans des installations d'élimination, recyclés, exportés et importés;
- sources des déchets et de matières recyclables;
- caractéristiques physiques des installations d'élimination appartenant à l'entreprise ou exploitées par elle;
- recettes totales tirées de la vente de services de gestion des déchets;
- total des dépenses d'exploitation et des dépenses en immobilisations;
- emploi total.

### 5.2.4 Collecte et traitement des données

La collecte des données pour les deux enquêtes a eu lieu pendant le printemps et l'été de 2001. Des questionnaires d'enquête ont été envoyés par la poste à un total de 1 642 établissements, dont des entreprises privées et des administrations publiques locales, et les réponses ont été retournées par la poste. Les questionnaires ont été adressés à une personne-ressource qui était responsable

ou qui était au courant des activités de gestion des déchets de l'unité visée par l'enquête.

Si une entreprise de gestion des déchets possédait des établissements dans plus d'une province, un questionnaire distinct a été rempli pour chaque province où l'entreprise possédait un établissement. Par exemple, l'entreprise qui possédait des établissements dans trois provinces a rempli trois questionnaires, chacun décrivant ses activités dans une province. Cette démarche n'était pas nécessaire dans le cas de l'enquête portant sur les administrations publiques locales.

Un suivi par télécopieur ou par téléphone a eu lieu après la date d'échéance pour rappeler aux répondants de retourner leur questionnaire.

Les questionnaires ont été vérifiés en deux étapes. En premier lieu, nous avons effectué des contrôles de validité pour nous assurer que les réponses à certaines questions se situaient dans une fourchette limitée de valeurs possibles. Nous avons surtout appliqué ce type de contrôle aux questions portant sur les quantités, mais nous l'avons fait aussi pour repérer les valeurs inhabituelles dans les sections financières. Dans une deuxième étape, nous avons effectué des contrôles de cohérence pour repérer les cas où les réponses données dans une partie du questionnaire étaient incompatibles avec celles qui étaient données dans d'autres parties.

D'autres suivis ont eu lieu pour recueillir les données manquantes et pour corriger les incohérences. La période de collecte a pris fin au début de novembre 2001.

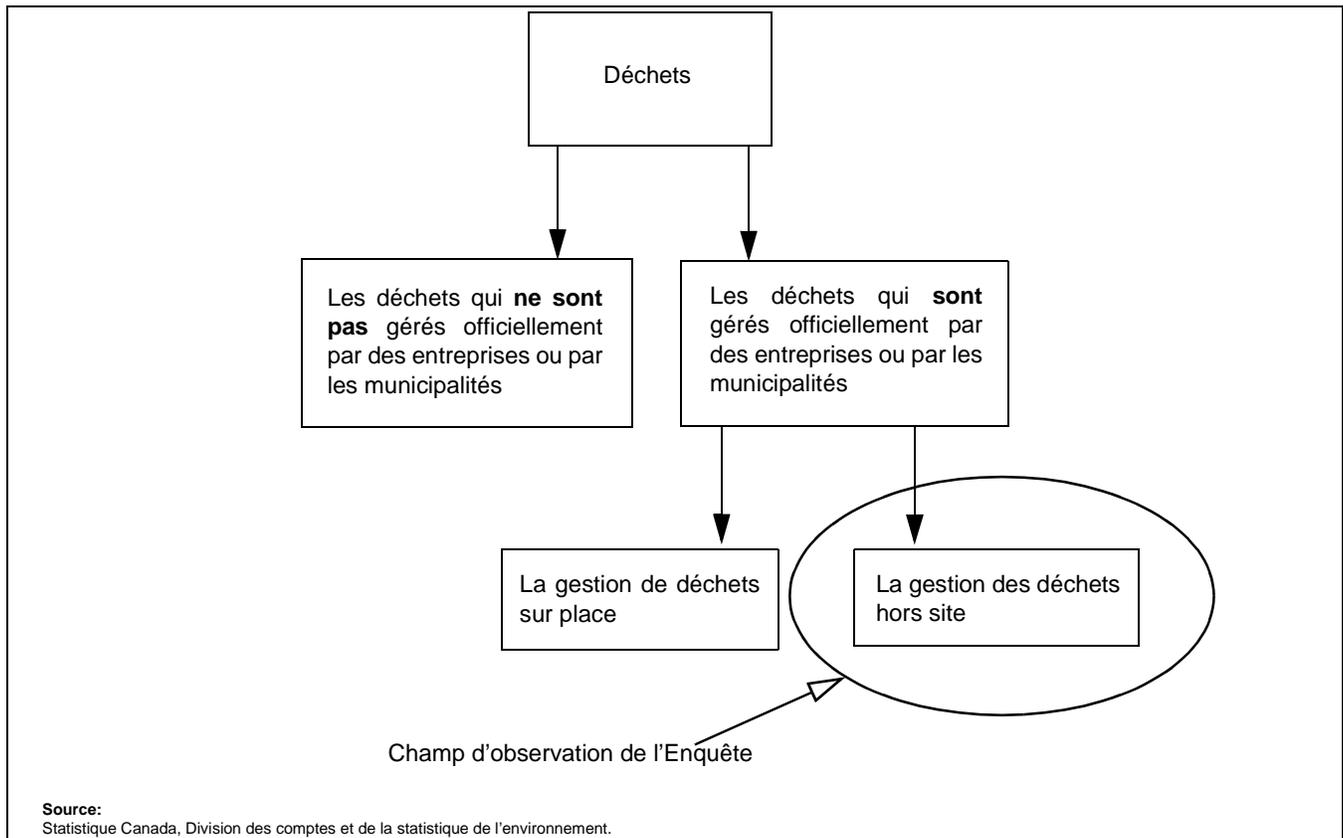
## Secteur des administrations publiques

Bon nombre d'administrations locales retiennent les services d'entreprises de gestion des déchets du secteur privé. Il était essentiel que la structure du questionnaire et la formulation des questions permettent aux répondants d'établir une distinction entre les services offerts par leurs propres employés et ceux qui sont impartis. À l'étape du traitement des données, il a souvent fallu communiquer avec les répondants pour préciser la nature de ces relations.

De plus, des groupes de municipalités collaborent pour offrir à leurs citoyens des services de gestion des déchets. Dans bien des régions, il existe différents paliers d'administrations locales, dont chacun peut prendre part à certains aspects de la gestion des déchets. On a donc relevé de nombreuses formules de prestation des services.

Figure 5.1

**Champ d'observation de l'Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets**



Par exemple :

- 1) Une administration publique régionale peut servir une région dans laquelle se trouvent un certain nombre de municipalités.
- 2) Les paliers supérieurs de l'administration municipale peuvent fournir tous les services de gestion des déchets.
- 3) Seuls les paliers inférieurs de l'administration municipale peuvent offrir ces services.
- 4) Les deux paliers peuvent offrir des services différents (p. ex., l'un exploite une installation d'élimination, tandis que l'autre offre des services de collecte des déchets).
- 5) Les deux paliers peuvent offrir les mêmes services à différentes parties de la région (un palier inférieur peut exploiter une installation d'élimination seulement pour sa municipalité et l'administration régionale peut exploiter une installation d'élimination pour le reste de la région).
- 6) Les municipalités qui se situent à l'un ou l'autre palier, ou aux deux, peuvent collaborer par l'intermédiaire d'un organisme public distinct, comme une commission régionale de gestion des déchets, qui as-

sure à la fois la collecte des déchets et la gestion de l'installation d'élimination.

7) Il est aussi possible qu'aucune administration de la région ne s'occupe de la gestion des déchets, et que ces services soient assurés strictement par des entreprises du secteur privé.

8) Les possibilités énoncées peuvent également combiner de nombreuses variantes.

Toutes ces situations existent au Canada, et la méthodologie d'enquête et le système de traitement devraient être en mesure d'en tenir compte.

Dans certains cas, il a fallu exercer un suivi serré auprès des répondants. Pour certaines régions géographiques, les questionnaires ont souvent été traités ensemble pour permettre d'avoir une bonne idée de l'ensemble de la prestation des services dans une région (la zone desservie) et pour éviter soit le comptage en double, ou de négliger par mégarde certains éléments de données.

### 5.2.5 Évaluation du champ d'observation de l'enquête

Les estimations formulées dans le présent rapport portent uniquement sur les déchets et les matières recyclables qui sont entrés dans le flux des déchets gérés, c'est-à-dire ceux qui ont été recueillis, traités ou éliminés par une entreprise privée de gestion des déchets ou par un organisme public local. Les déchets ou les matières recyclables qui sont directement gérés par le producteur sont donc exclus.

Par exemple, les déchets produits par une usine de pâtes et papiers peuvent être gérés par l'entreprise sur place ou par un autre établissement exploité par l'entreprise, sans la participation d'autres fournisseurs de services. Par conséquent, ces quantités seraient exclues des deux enquêtes. De plus, les ménages gèrent souvent eux-mêmes certains déchets. Beaucoup de ménages, par exemple, possèdent un composteur domestique dans lequel ils déposent au moins une partie des déchets de matières organiques domestiques et végétaux. Si les quantités de matières compostables recueillies dans le cadre des programmes centraux de compostage sont comprises dans le présent rapport, les quantités compostées à domicile ne le sont pas. Enfin, les méthodes non classiques d'élimination des déchets, comme le déversement illégal, ne sont pas comprises dans le champ de l'enquête. (Les points susmentionnés sont illustrés dans la figure 5.1.)

#### Établissements compris dans le champ de l'enquête

Dans le cas du cycle d'enquête de 2000, un total de 1 187 questionnaires compris dans le champ de l'enquête, entièrement ou partiellement remplis, ont été retournés, soit 500 pour le secteur des entreprises et 687 pour celui des administrations publiques. Parmi les questionnaires non retournés, 325 ont été considérés comme compris dans le champ d'observation de l'enquête, ce qui a donné un total combiné de 1 512 répondants compris dans le champ des deux enquêtes.

#### Fermetures, fusions et acquisitions, établissements exclus du champ de l'enquête

Depuis l'enquête de 1998, un certain nombre de changements ont eu lieu dans l'industrie de la gestion des déchets. Dans le secteur des entreprises, parmi les établissements visés par l'enquête, on a compté 29 fermetures et 11 fusions. De plus, 55 entreprises qui offraient des services de gestion des déchets en 1998 ne les offraient plus en 2000; elles ont donc été exclues du champ d'observation de la nouvelle enquête. Parmi les administrations locales visées par l'enquête, 27 municipalités ont fusionné pour faire partie d'une municipalité existante ou pour former une nouvelle municipalité, et six autres ont été exclues du champ de l'enquête menée en 2000.

## 5.3 Exactitude des données

De nombreux facteurs influent sur l'exactitude des données recueillies au cours d'une enquête. Par exemple, il peut arriver que les répondants aient mal interprété certaines questions, qu'ils aient inscrit incorrectement les réponses sur le questionnaire ou que des erreurs se produisent à l'étape de la saisie des données ou de la mise en tableaux. Toutes les mesures ont été prises pour réduire la fréquence de telles erreurs. Nous avons notamment procédé à une vérification complète des données saisies, à des contrôles de validité et de cohérence, à un suivi serré auprès des grandes entreprises et à des consultations auprès de certains ministères et d'associations sectorielles.

En général, il est possible de réduire des erreurs comme celles qui sont liées à la couverture incomplète de l'univers, à la classification inexacte des activités des entreprises ou des administrations publiques, ainsi qu'à la cohérence des définitions de travail utilisées, si l'enquête est répétée à intervalles réguliers et assez fréquemment pour que la liste d'envoi puisse être tenue à jour et si les répondants connaissent les définitions utilisées et le type de renseignements demandés.

Il y a une couverture incomplète de l'univers d'une industrie lorsqu'une entreprise œuvrant dans cette industrie a été oubliée. Si l'entreprise a ainsi été omise parce qu'elle a été incorrectement classée dans une autre industrie, il s'agit d'une erreur de classification. De telles erreurs ont une incidence sur les estimations. Toutefois, depuis l'adoption du SCIAN, elles sont maintenant moins fréquentes que par le passé (voir l'encadré 5.1).

#### Évaluer l'exactitude des données

Une façon d'évaluer l'exactitude des données consiste à comparer ces dernières aux tendances d'autres données recueillies. Par exemple, si l'on compare les statistiques relatives aux déchets de 2000 à celles de 1998, on observe une croissance importante de l'industrie canadienne de la gestion des déchets. Par habitant, la quantité de déchets non dangereux éliminés et préparés en vue du recyclage était plus élevée en 2000 qu'en 1998. Comme on pouvait s'y attendre, les tendances à la hausse observées dans les estimations de la quantité de déchets se reflètent dans les estimations relatives aux finances et à l'emploi des deux secteurs de l'industrie, celui des entreprises et celui des administrations publiques.

La comparaison des données sur les déchets avec des tendances économiques connues constitue une autre façon de valider les données. La croissance économique<sup>1</sup> est un indicateur de la conjoncture dans son ensemble. Une crois-

1. Nous avons mesuré la croissance économique en fonction du produit intérieur brut, soit la croissance de la valeur marchande de tous les biens et services produits au Canada.

sance positive, comme la hausse de 9 % observée à l'échelle nationale entre 1998 et 2000,<sup>1</sup> dénote habituellement une économie active : la population consacrait plus d'argent à l'achat de biens et de services en 2000 qu'en 1998. Cette hausse des dépenses peut contribuer à celle de la production de déchets, par exemple lorsqu'on élimine un emballage ou un article après l'avoir utilisé ou qu'on remplace un vieil article par celui qu'on vient d'acheter.

### 5.3.1 Taux de réponse

Fondé sur le ratio du nombre de questionnaires entièrement et partiellement remplis au nombre total de questionnaires compris dans le champ d'observation de l'enquête, le taux de réponse global aux enquêtes de l'industrie de la gestion des déchets de 2000 était de 71 % pour le secteur des entreprises et de 85 % pour celui des administrations publiques. Dans le cas du secteur des entreprises, nous avons aussi calculé un taux de réponse de 77 % d'après les revenus totaux.

### 5.3.2 Taux d'imputation

Malgré l'excellente collaboration de la grande majorité des entreprises privées et des administrations locales au cours des enquêtes, certaines n'ont pu fournir les données requises sous la forme demandée. Par exemple, les installations qui ne possèdent pas de balance ont eu du mal à répondre aux questions portant sur le poids des matières recueillies ou éliminées. De plus, bon nombre de répondants n'ont pas consigné leurs recettes selon la manière demandée. Comme ils n'étaient pas en mesure de répartir leurs recettes par activité de gestion des déchets, ils ont déclaré uniquement leurs recettes totales. Dans les cas où le répondant avait laissé des cases en blanc ou n'avait pas rempli le questionnaire même après un suivi serré, les données ont été imputées.

#### Secteur des entreprises

Tous les questionnaires compris dans le champ d'observation de l'enquête sur le secteur des entreprises (questionnaires remplis et non-réponse) ont été répartis en trois groupes, selon la taille de l'effectif : moins de 6 employés, de 6 à 19 employés et 20 employés et plus. Pour les données sur les aspects liés aux finances et à l'emploi, les valeurs médianes des cases ont été calculées à partir des questionnaires remplis de façon distincte pour chaque groupe d'entreprises selon la taille. Ces valeurs ont ensuite été reportées dans les cases laissées en blanc en fonction du groupe d'entreprises correspondantes selon la taille. Les taux d'imputation pour certaines questions sont indiqués au tableau 5.2.

1. Statistique Canada, CANSIM II, Tableau 380-0002, « Produit intérieur brut (PIB), en termes de dépenses, données trimestrielles ».

#### Encadré 5.1

##### Fardeau de réponse

Afin d'assurer un meilleur suivi et, par conséquent, d'apporter des modifications de façon à réduire le fardeau imposé aux répondants qui doivent remplir ces questionnaires, on a demandé, dans les éditions de 2000 de l'Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets, d'indiquer le temps qu'ils ont pris pour remplir le questionnaire.

Voici le nombre moyen d'heures indiqué par les répondants aux deux enquêtes :

*Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des administrations publiques de 2000*

- Moins de 20 employés - 2,02 heures
- Plus de 20 employés - 2,81 heures

*Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des administrations publiques de 2000*

- Tous les répondants - 2,81 heures

C'est à dessein que les entreprises comptant moins de 6 employés ont été exclues de la base de sondage. Toutefois, le choix de la base de sondage était fondé sur les données des années antérieures ou sur d'autres données administratives, et la taille d'une entreprise peut varier entre deux périodes de déclaration. Dans le cas des petites entreprises non visées par l'enquête, des données sur l'emploi et sur les aspects financiers du Registre des entreprises de

Statistique Canada ont servi de base à partir de laquelle les valeurs à inscrire ont été imputées. On observe donc un taux d'imputation très élevé pour ces très petites entreprises.

Dans le cas des grandes entreprises, les valeurs imputées ont été comparées aux valeurs des années précédentes et à d'autres sources (par exemple, les rapports annuels et les documents à déposer auprès des marchés boursiers) pour garantir la qualité des valeurs imputées.

#### Secteur des administrations publiques

Pour l'enquête sur le secteur des administrations publiques, nous avons suivi une méthode très semblable dans l'estimation des valeurs manquantes sur les finances et sur l'emploi. Cependant, en raison du taux de réponse très élevé pour ce questionnaire, très peu de valeurs ont dû être imputées.

#### Élimination et recyclage des déchets

Pour l'imputation relative aux valeurs manquantes dans les sections portant sur l'élimination et le recyclage, nous avons eu recours à un ensemble différent de procédés. Comme ces deux sections étaient identiques dans le cas du secteur

des entreprises et dans celui du secteur des administrations publiques, il était facile de combiner les résultats des deux enquêtes. Nous avons pu ainsi éliminer les données déclarées en double et obtenir une réponse complète à partir de réponses partielles. Par exemple, lorsqu'une administration locale, propriétaire d'un site d'enfouissement, en avait confié l'exploitation à une entreprise privée et que l'organisme public et l'entreprise privée ont déclaré des renseignements sur ce site d'enfouissement, nous avons éliminé les données en double pour que le site d'enfouissement soit déclaré une seule fois. En outre, chacun des deux répondants n'était pas nécessairement en mesure de fournir des renseignements sur tous les aspects de l'installation, mais en combinant les réponses, nous avons pu obtenir un enregistrement complet. Par exemple, une entreprise peut avoir omis la quantité totale des déchets éliminés dans le site d'enfouissement, mais la municipalité peut avoir déclaré cette valeur.

Après avoir tiré le plus de données possible des formulaires d'enquête remplis, nous avons obtenu un bon nombre de valeurs manquantes au cours d'une période intensive de suivi par courrier électronique ou par téléphone. Nous avons obtenu les autres valeurs auprès d'interlocuteurs des administrations publiques provinciales et locales, auprès de spécialistes de l'industrie et auprès de sources accessibles au public, comme Internet.

Les tableaux figurant dans le présent rapport incluent les données jugées de qualité suffisante pour être publiées à un niveau désagrégé. Les critères de confidentialité des données et les taux d'imputation ont une incidence sur cette évaluation. Les données doivent être publiées à un niveau qui empêche qu'un répondant soit identifié dans une case donnée. En outre, les niveaux d'imputation doivent rester à l'intérieur de limites raisonnables.

### 5.3.3 Fiabilité des données

Le tableau 5.3 présente les mesures relatives de la fiabilité de certains points de données contenues dans le présent rapport. Ces mesures sont fondées sur la qualité des données et sur le bien-fondé de la conception et de la méthodologie de l'enquête. Voici les cotes qui leur sont attribuées :

- catégorie 1 — très fiables
- catégorie 2 — fiables
- catégorie 3 — acceptables

Les données sont jugées être « très fiables » (catégorie 1) si elles ont les caractéristiques suivantes :

- elles proviennent surtout des enquêtes de Statistique Canada ou d'autres sources jugées très fiables;
- elles peuvent être facilement intégrées aux tableaux sans qu'il soit nécessaire de remédier à certaines

lacunes du champ d'application (spatiales, temporelles, sectorielles ou environnementales) ou de classification;

- et si elles sont caractérisées par des concepts et des méthodologies qui :
- sont fondés sur des principes reconnus au plan environnemental, économique ou statistique;
- n'exigent pas de décisions arbitraires ou suggestives au sujet de paramètres importants;
- sont compatibles avec les concepts et les méthodologies utilisés dans le Système de comptabilité nationale du Canada, s'il y a lieu.

Les données qui correspondent à tous les critères ci-dessus sauf un sont jugées « fiables » (catégorie 2). Celles qui ne respectent pas deux des critères ou plus sont jugées « acceptables » (catégorie 3)<sup>1</sup>.

### 5.3.4 Limites des données

Tout a été mis en œuvre pour assurer la grande qualité et la grande fiabilité des estimations contenues dans le présent rapport. Toutefois, il importe de connaître les limites de ces données. Cette connaissance permettra au lecteur de prendre des décisions éclairées avant de poursuivre sa recherche ou son analyse à partir de ces estimations.

#### Champ d'observation

Comme nous l'avons mentionné dans la section 5.2.5, les estimations contenues dans le présent rapport concernent uniquement les matières qui entrent dans le flux des déchets, et non les déchets qui peuvent être gérés sur place par une entreprise ou un ménage. Si la majorité des déchets résidentiels sont traités par les municipalités ou par des entreprises privées, et sont donc compris dans le champ de l'enquête, on croit cependant qu'une quantité importante de déchets non résidentiels est gérée sur place par des producteurs industriels. Les déchets agricoles sont, pour une bonne part, exclus de nos enquêtes. Ces déchets sont habituellement gérés sur place ou par des entreprises spécialisées qui ne sont pas classées par le SCIAN dans l'industrie de la gestion des déchets. De plus, ces données ne comprennent pas les matières traitées en vue de la réutilisation et de la revente, par exemple la vente en gros de ferraille ou de vêtements d'occasion.

#### Classification et mesure des flux de déchets

À l'heure actuelle, on s'emploie à améliorer et à uniformiser la définition des concepts liés aux déchets et les méthodes

1. Statistique Canada, *Éconnexions : pour lier l'environnement et l'économie, Indicateurs environnementaux et économiques et statistiques détaillés, 2000*, produit n° 16-200-XKF au catalogue, Ottawa, 2000.

de calcul des flux de déchets au Canada. Bien que ces concepts deviennent presque uniformisés d'une province à l'autre à chaque cycle d'enquête, certaines incohérences demeurent. Par exemple, certaines administrations publiques assimilent la réutilisation de l'asphalte au recyclage, alors que d'autres ne partagent pas cet avis. En outre, il existe diverses méthodes de mesure. Certaines installations mesurent les quantités de déchets au poids, alors que d'autres utilisent le volume et que d'autres encore n'ont pas de méthode de mesure. À mesure qu'on s'entendra sur les normes de présentation de l'information, les enquêtes de Statistique Canada sur la gestion des déchets seront révisées en conséquence.

## **5.4 Comparabilité des données et sources connexes**

### **5.4.1 Comparaisons entre les sources de données**

Comme nous l'avons mentionné dans la section précédente, en l'absence d'un système uniformisé de classification et de mesure, il est difficile de comparer les quantités de déchets et de matières recyclables d'une municipalité à l'autre. À cette difficulté s'ajoutent des critères de confidentialité.

La province de Québec mène ses propres enquêtes sur la gestion des déchets. Afin de réduire le fardeau de réponse, les estimations relatives au Québec et contenues dans le présent rapport sont fondées sur les résultats de ces enquêtes provinciales. Toutefois, il existe, entre les enquêtes du Québec et celles de Statistique Canada, certains écarts pouvant avoir une incidence sur la comparabilité des données (voir la section 2.2, Enquêtes des administrations locales québécoises).

### **5.4.2 Comparaisons dans le temps**

En 2000, on a amélioré la classification des matières recyclables en précisant la distinction entre les matières recyclables et non recyclables. À la suite de cette modification, nous avons révisé les estimations de 1998 concernant la production et le réacheminement afin de comparer ces données à celles de 2000. Toutefois, les données des années antérieures sur le recyclage n'ont pas été révisées; elles ne sont donc pas comparables aux données de 2000 ni aux données révisées de 1998<sup>1</sup>. À l'avenir, les mesures prises pour rendre les méthodologies cohérentes à l'échelle nationale permettront d'établir des comparaisons d'une année à l'autre.

---

1. Toutefois, les estimations relatives à l'élimination des déchets sont comparables pour toutes les années (1994, 1996, 1998 et 2000).

Tableau 5.1

**Population visée par l'enquête (données sur l'élimination) en pourcentage de la population totale des provinces et des territoires, 2000**

Province ou territoire	Population visée	Population <sup>1</sup> de 2000	Pourcentage de la population visée	Population non visée par l'enquête
	par l'enquête		par l'enquête par rapport au total de la population provinciale	
	nombre		pourcentage	
Terre-Neuve-et-Labrador	376 538	537 877	70	30
Île-du-Prince-Édouard	131 620	138 341	95	5
Nouvelle-Écosse	921 989	942 315	98	2
Nouveau-Brunswick	681 692	755 617	90	10
Québec <sup>2</sup>	...	7 381 766	...	...
Ontario	11 364 712	11 697 569	97	3
Manitoba	999 345	1 146 444	87	13
Saskatchewan	694 158	1 021 963	68	32
Alberta	2 910 253	3 009 860	97	3
Colombie-Britannique	4 058 833	4 060 133	100	0
Territoire du Yukon	18 060	30 597	59	41
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	35 314	68 352	52	48
<b>Canada</b>	<b>29 565 596</b>	<b>30 790 834</b>	<b>96</b>	<b>4</b>

**Notes :**

1. Statistique Canada, CANSIM II, Tableau 051-0001, <<Estimations de la population selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, provinces et territoires, données annuelles>>.

2. Au Québec, les administrations locales et autres organismes publics de gestion des déchets n'étaient pas visés par l'enquête. Les renseignements ont été recueillis auprès d'autres sources, et la couverture de la population n'est pas connue.

**Sources :**

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

Tableau 5.2

**Taux d'imputation pour les aspects financiers provenant de l'Enquête sur la gestion des déchets : secteur des entreprises, 2000**

Aspects financiers	Moins de 6 employés <sup>1</sup>	6 et plus employés	Total
	Taux d'imputation <sup>2</sup> pourcentage		
Recettes d'exploitation	24	8	8
Dépenses d'exploitation	35	13	14
Dépenses en immobilisations	16	17	17

**Note :**

1. Les entreprises comptant moins de six employés n'étaient pas visées par l'enquête. Le taux d'imputation est donc élevé pour ce groupe de taille.

2. La proportion de la valeur totale imputée pour la catégorie.

**Source :**

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

Tableau 5.3  
**Mesures de fiabilité des données**

Tableau	Variable	Classification
2.1	Élimination des déchets selon la province ou le territoire, 2000	1, Québec - 3
2.2	Élimination de déchets selon la source et la province ou le territoire, 2000	1, Québec - 3
2.3	Matières préparées en vue du recyclage selon le type et la province ou le territoire, 2000	1, Québec - 3
2.4	Matières préparées en vue du recyclage selon le type et la province ou le territoire, 1998	1, Québec - 3
2.5	Matériaux traités destinés au recyclage selon la source et la province ou le territoire, 2000	1, Québec - 3
2.6	Matériaux traités destinés au recyclage selon la source et la province ou le territoire, 1998	2, Québec - 3
2.7	Quantité totale de déchets produits selon la source, la province ou le territoire, 2000	1, Québec - 3
2.8	Quantité totale de déchets produits selon la source, la province ou le territoire, 1998	2, Québec - 3
2.9	Élimination, réacheminement et production de déchets par habitant, toutes les sources, selon la province ou le territoire, 2000	1, Québec - 3
2.10	Élimination, réacheminement et production de déchets par habitant, toutes les sources, selon la province ou le territoire, 1998	2, Québec - 3
2.11	Pourcentage de déchets réacheminés plutôt que d'être éliminés selon la source et la province ou le territoire, 2000	1, Québec - 3
2.12	Pourcentage de déchets réacheminés plutôt que d'être éliminés selon la source et la province ou le territoire, 1998	2, Québec - 3
3.1	Industrie de la gestion des déchets : caractéristiques du secteur des entreprises selon la province ou le territoire, 1998 et 2000	1
3.2	Recettes d'exploitation des entreprises de gestion des déchets selon l'activité, la province ou le territoire, 2000	1
3.3	Collecte et transport de déchets et de matières destinées au recyclage par des entreprises selon la source de recette, la province ou le territoire, 2000	1
3.4	Dépenses d'exploitation des entreprises de gestion des déchets, selon le type de dépenses, la province ou le territoire, 2000	1
3.5	Dépenses en immobilisations des entreprises de gestion des déchets selon le type, la province ou le territoire, 2000	1
3.6	Emploi dans les entreprises de gestion des déchets selon la province ou le territoire, 1998 et 2000	1
4.1	Dépenses courantes des administrations locales au chapitre de la gestion des déchets, selon l'activité, la province ou le territoire, 1998 et 2000	1, Québec - 2
4.2	Dépenses courantes des administrations locales au chapitre de la gestion des déchets, selon les fournisseurs de services, la province ou le territoire, 1998 et 2000	1, Québec - 2
4.3	Dépenses courantes des administrations locales au chapitre de la gestion des déchets, selon les fournisseurs de services et l'activité, 1996, 1998 et 2000	1, Québec - 2
4.4	Dépenses en immobilisations des administrations publiques de la gestion des déchets selon l'activité et selon la province ou le territoire, 2000	1, Québec - 2
4.5	Recettes de gestion des déchets des administrations locales selon la source, la province ou le territoire, 2000	1, Québec - 2
4.6	Emploi des administrations locales au chapitre de la gestion des déchets selon la province ou le territoire, 1998 et 2000	1, Québec - 2

**Source :**

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

---

## **Annexe A: Questionnaires**

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À  
**[www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)**





# Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des entreprises, 2000

Renseignements recueillis en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19.

English on reverse side

### Corrigez au besoin

Raison sociale

Nom commercial

A/S

Adresse

Ville

Province/territoire

Code postal



## Veillez lire avant de remplir le questionnaire

### Objectif de l'enquête

La présente enquête permet de recueillir des renseignements qui aideront les Canadiens à comprendre les contributions de l'industrie de la gestion des déchets à l'économie et à l'environnement du Canada. Les résultats aideront les entreprises de l'industrie, de même que les responsables des politiques publiques, à prendre des décisions éclairées basées sur des données spécifiques à l'industrie de la gestion des déchets. Statistique Canada effectue également une enquête sur l'industrie de la gestion des déchets (secteur des administrations publiques) en 2000. Ces deux enquêtes permettront de fournir une description complète de la gestion des déchets au Canada.

### Confidentialité

La Loi interdit à Statistique Canada de publier des statistiques recueillies au cours de cette enquête qui permettraient d'identifier une entreprise sans le consentement écrit obtenu au préalable auprès de cette entreprise. Les données déclarées sur ce questionnaire resteront confidentielles; elles serviront exclusivement à des fins statistiques et elles seront publiées seulement de façon agrégée. Les dispositions de la Loi sur la statistique qui traitent de la confidentialité ne sont modifiées d'aucune façon par la Loi sur l'accès à l'information ou par toute autre loi.

### Caractère légal

Cette enquête est menée en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19. **En vertu de cette loi, il est obligatoire de remplir le présent questionnaire.**

### Renseignements

Si vous avez besoin d'aide pour remplir le questionnaire ou si vous avez des questions ou des commentaires ayant trait à l'enquête, veuillez vous adresser à :

### Division des opérations et de l'intégration

Statistique Canada

Ottawa (Ontario) K1A 0T6

Téléphone (sans frais) : 1-888-659-8229

Télécopieur : 1-800-755-5514

Adresse électronique : [enviro.oid.waste@statcan.ca](mailto:enviro.oid.waste@statcan.ca)

Dans toute correspondance au sujet de ce questionnaire, veuillez indiquer le numéro d'identification qui figure sur l'étiquette.

**IMPORTANT:** En cas de réponse nulle, inscrivez «0» dans la case correspondante.

Là où un montant en dollars est requis, veuillez fournir ce dernier en dollars canadiens.

**Veillez retourner ce questionnaire dans les 30 jours suivant sa réception.**

Si vous êtes dans l'impossibilité de respecter ce délai, veuillez informer la Division des opérations et de l'intégration de la date à laquelle vous prévoyez pouvoir répondre aux questions.

À l'usage de Statistique Canada seulement

Reçu		
J	M	A

Vérif.		
J	M	A

À la méc.		
J	M	A

Lot		
-----	--	--

Coll.
-------

CSF
-----



## SECTION 2

### Collecte et préparation des déchets et des matières recyclables (y compris les matières compostables et le compostage)

2.1 En 2000, votre entreprise a-t-elle effectué la collecte ou le transport de déchets destinés à l'élimination?

<sup>201</sup>  Oui ➤ Passez à la question 2.2    <sup>202</sup>  Non ➤ Passez à la question 2.4

2.2 Veuillez déclarer le pourcentage des *revenus* de votre entreprise qui provient des activités de collecte de déchets selon les sources suivantes :

Collecte résidentielle

203	%
-----	---

Collecte non résidentielle (secteurs industriel, commercial et institutionnel [ICI])

204	%
-----	---

Autres activités de collecte (p. ex. particuliers ou associations communautaires), veuillez préciser :

<sup>207</sup>

205	%
-----	---

(le total doit être égal à 100 %)

206	%
-----	---

2.3 Indiquez les *sources* des déchets recueillis par votre entreprise.

(Voir le guide pour information à ce sujet.)

Pourcentage

Sources résidentielles

208	%
-----	---

Sources non résidentielles (secteurs industriel, commercial et institutionnel)

209	%
-----	---

Construction et démolition

210	%
-----	---

(le total doit être égal à 100 %)

211	%
-----	---

2.4 En 2000, votre entreprise a-t-elle effectué la collecte de matières recyclables ou compostables?

<sup>212</sup>  Oui ➤ Passez à la question 2.5    <sup>213</sup>  Non ➤ Passez à la question 2.7

2.5 Veuillez déclarer le pourcentage des *revenus* de votre entreprise qui provient des activités de collecte de matières recyclables (y compris les matières compostables) selon les sources suivantes :

Collecte résidentielle

214	%
-----	---

Collecte non résidentielle (secteurs industriel, commercial et institutionnel)

215	%
-----	---

Autres

<sup>218</sup>

216	%
-----	---

(le total doit être égal à 100 %)

217	%
-----	---

## SECTION 2 - fin

### Collecte et préparation des déchets et des matières recyclables (y compris les matières compostables et le compostage) - fin

2.6 Veuillez indiquer les *sources* des matières recyclables et compostables recueillies par votre entreprise.

(Voir le guide pour information à ce sujet.)

Pourcentage

Sources résidentielles

219	%
-----	---

Sources non résidentielles (secteurs industriel, commercial et institutionnel)

220	%
-----	---

Construction et démolition

221	%
-----	---

(le total doit être égal à 100 %)

222	%
-----	---

2.7 En 2000, votre entreprise a-t-elle exploité une installation (municipale ou privée) qui a traité des matières compostables ou préparé des matières en vue de leur recyclage? (p. ex. installation de récupération des matières et installation de compostage centrale)

<sup>223</sup>  Oui ➤ Passez à la question 2.8

<sup>224</sup>  Non ➤ Passez à la section 3

2.8 Si oui, veuillez remplir ce qui suit.

Nom et adresse de l'installation	Propriétaire de l'installation		Sources des matières (pourcentage)			
	Votre entreprise (si oui, cochez [X])	Autre entreprise ou municipalité (veuillez indiquer le nom)	Résidentielle	Non résidentielle (secteurs industriel, commercial et institutionnel)	Construction et démolition	(les totaux doivent être égaux à 100 %)
225	226 <input type="radio"/>	227	228 %	229 %	230 %	231 %
232	233 <input type="radio"/>	234	235 %	236 %	237 %	238 %
239	240 <input type="radio"/>	241	242 %	243 %	244 %	245 %

Veuillez dresser la liste des installations additionnelles dans la section Remarques (section 9).

## SECTION 3

### Réacheminement des déchets

#### 3.1 Si votre entreprise a recueilli des matières recyclables

OU

si votre entreprise a possédé ou exploité une installation de récupération des matières, veuillez indiquer les quantités de matières recueillies, préparées ou traitées dans cette installation en 2000. Veuillez exclure les matières compostables qui ont été recueillies ou traitées, et les inclure dans la question 3.2 ci-dessous. Si votre entreprise n'a pas effectué de telles activités, veuillez passer à la section 4.

Type de matières	Quantité <b>recueillie</b> et livrée à l'installation de recyclage (en tonnes)	Quantité <b>préparée ou traitée</b> à l'installation (en tonnes)
Journaux, annuaires téléphoniques, revues	301	314
Carton ondulé et non ondulé	302	315
Fibres cellulosiques mélangées	303	316
Verre	304	317
Métaux ferreux	305	318
Cuivre	306	319
Aluminium	307	320
Autres métaux non ferreux	308	321
Métaux mélangés	309	322
Matières plastiques	310	323
Déchets issus de la construction et de la démolition	311	324
Autre (veuillez préciser) : <input type="text" value="366"/>	312	325
<b>Totaux</b>	<b>313</b>	<b>326</b>

#### 3.2 Compostage

En 2000, votre entreprise possédait-elle ou exploitait-elle une installation de compostage centrale?

<sup>327</sup>  Oui ➤ Veuillez remplir ce qui suit

<sup>328</sup>  Non ➤ Passez à la section 4

Nom et adresse de l'installation	Nom du propriétaire, si différent de l'entreprise	Année d'ouverture	Quantité de matières reçues à l'installation (en tonnes)	Quantité de compost ou de tourbe produite (en tonnes)	Processus aérobique? (cochez [X])	Processus anaérobique? (digestion) (cochez [X])
329	330	331	332	333	334 <input type="radio"/>	335 <input type="radio"/>
336	337	338	339	340	341 <input type="radio"/>	342 <input type="radio"/>
343	344	345	346	347	348 <input type="radio"/>	349 <input type="radio"/>
350	351	352	353	354	355 <input type="radio"/>	356 <input type="radio"/>
357	358	359	360	361	362 <input type="radio"/>	363 <input type="radio"/>
<b>Totaux</b>			<b>364</b>	<b>365</b>		

Veuillez fournir les renseignements au sujet des installations additionnelles à la fin du questionnaire, dans la section Remarques. Merci.

## SECTION 4

### Installations d'élimination : quantités et types de déchets

**4.1** Votre entreprise a-t-elle exploité une installation d'élimination des déchets non dangereux (site d'enfouissement ou incinération) en 2000?

<sup>401</sup>  Oui ➤ Remplissez les sections 4 et 5

<sup>402</sup>  Non ➤ Passez à la section 6

**4.2** Pour chaque installation d'élimination des déchets exploitée par votre entreprise dans la province ou le territoire en 2000, indiquez le nom et l'adresse, le type d'installation, les sources de déchets et la quantité de déchets éliminés dans cette installation. Veuillez utiliser une mesure de poids provenant d'une balance ou, sinon, fournir votre meilleure estimation.

(Voir le guide pour l'information et les définitions.)

Nom et adresse de l'installation d'élimination	Propriétaire de cette installation, si différent de l'entreprise	Type d'installation (cochez [X] une seule case)		Pourcentage approximatif des déchets totaux éliminés dans cette installation, selon la source			Présence d'une balance?  (cochez [X] si oui)	Quantité de déchets éliminés dans cette installation en 2000  (en tonnes)
		Enfouissement	Incinération	Résidentielle	Non résidentielle (secteurs industriel, commercial et institutionnel)	Construction et démolition		
403	404	405	406	407	408	409	410	411
				%	%	%	<input type="radio"/>	
412	413	414	415	416	417	418	419	420
				%	%	%	<input type="radio"/>	
421	422	423	424	425	426	427	428	429
				%	%	%	<input type="radio"/>	
430	431	432	433	434	435	436	437	438
				%	%	%	<input type="radio"/>	
439	440	441	442	443	444	445	446	447
				%	%	%	<input type="radio"/>	
448	449	450	451	452	453	454	455	456
				%	%	%	<input type="radio"/>	
457	458	459	460	461	462	463	464	465
				%	%	%	<input type="radio"/>	
466	467	468	469	470	471	472	473	474
				%	%	%	<input type="radio"/>	
<b>Quantité totale de déchets éliminés dans ces installations</b>								475

## SECTION 5

### Installations d'élimination : caractéristiques

5.1 Si vous avez répondu «oui» à la section 4.1, veuillez remplir ce qui suit.

Nom de l'installation d'élimination	Année d'ouverture	Date prévue de fermeture	Capacité approuvée (en tonnes)	Capacité restante (en tonnes)	Type de membrane (cochez [X])			Y a-t-il un système de collecte du lixiviat? (cochez [X] si oui)
					Argile	Membrane artificielle	Autre/Combinaison	
501	502	503	504	505	506	507	508	509
					<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
510	511	512	513	514	515	516	517	518
					<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
519	520	521	522	523	524	525	526	527
					<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
528	529	530	531	532	533	534	535	536
					<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
537	538	539	540	541	542	543	544	545
					<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
546	547	548	549	550	551	552	553	554
					<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
555	556	557	558	559	560	561	562	563
					<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
564	565	566	567	568	569	570	571	572
					<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Veuillez fournir les renseignements au sujet des installations additionnelles à la fin du questionnaire, dans la section Remarques. Merci.

5.2 Votre ou vos sites d'enfouissement ont-ils reçu des cendres de grille d'un incinérateur pour déchets solides ou boues d'épuration?

573  Oui ➤

Quantité (en tonnes)
575

574  Non ➤

Passez à la question 5.3

5.3 Votre ou vos sites d'enfouissement ont-ils reçu des sols contaminés?

576  Oui ➤

Quantité (en tonnes)
578

577  Non ➤

Passez à la section 6

Si oui, la quantité a-t-elle été incluse dans la réponse à la question 4.2?

579  Oui ➤

Quantité (en tonnes)
581

580  Non ➤

Passez à la section 6

## SECTION 6

### Exportation et importation de matières compostables ou de matières recyclables et de déchets non dangereux en vue de leur élimination

**6.1** Votre entreprise a-t-elle transporté des déchets destinés à l'élimination ou des matières destinées au recyclage ou à la réutilisation vers une autre province, un autre territoire ou un autre pays en 2000? (inclure les livraisons directes et les livraisons de stations de transfert)

<sup>601</sup>  Oui ➤ Passez à la question 6.2    <sup>602</sup>  Non ➤ Passez à la question 6.4

**6.2** Cochez (X) toutes les cases appropriées et indiquez les quantités transportées.

Transport vers une installation dans une autre province ou un autre territoire

(cochez [X] si oui)

603

Transport vers une installation dans un autre pays

606

**Total des déchets et des matières recyclables exportés**

Quantité de déchets destinés à l'élimination (en tonnes)	Quantité de matières destinées au recyclage ou au compostage (tonnes)
604	605
607	608
609	610

**6.3** Veuillez indiquer le nom et l'adresse de toutes les installations (à l'extérieur de la province ou du territoire visé par la déclaration) vers lesquelles les déchets destinés à l'élimination ou les matières destinées au recyclage ou à la réutilisation (mentionnés ci-dessus) ont été transportés.

Déchets (cochez X)	Nom de l'installation	Propriétaire	Adresse
611 <input type="radio"/>	612	613	614
615 <input type="radio"/>	616	617	618
619 <input type="radio"/>	620	621	622
623 <input type="radio"/>	624	625	626

Recyclage (cochez X)	Nom de l'installation	Propriétaire	Adresse
627 <input type="radio"/>	628	629	630
631 <input type="radio"/>	632	633	634
635 <input type="radio"/>	636	637	638
639 <input type="radio"/>	640	641	642

### Importation de déchets

**6.4** Est-ce que des déchets provenant de l'extérieur de votre province ou de votre territoire ont été éliminés dans vos installations d'élimination?

<sup>643</sup>  Oui ➤ Passez à la question 6.5    <sup>644</sup>  Non ➤ Passez à la section 7

**6.5** Cochez (X) toutes les cases appropriées et indiquez les quantités éliminées.

Déchets d'autres provinces ou d'autres territoires éliminés dans vos installations

(cochez [X] si oui)

645

Déchets d'autres pays éliminés dans vos installations

647

**Total des déchets importés**

Quantité de déchets importés (en tonnes)
646
648
649

## SECTION 7

### Traitement et élimination des déchets dangereux

**7.1 En 2000, votre entreprise a-t-elle exploité une ou des installations de traitement, d'incinération ou d'enfouissement (ou entreposage) de déchets dangereux?**

<sup>701</sup>  Oui ➤ *Passez à la question 7.2*

<sup>702</sup>  Non ➤ *Passez à la section 8*

**7.2 Étiez-vous :**

Propriétaire ou locataire de l'installation?

<sup>703</sup>  Oui      <sup>704</sup>  Non

Exploitant de l'installation au nom du propriétaire?

<sup>705</sup>  Oui      <sup>706</sup>  Non

**7.3 Si oui, quelle quantité de déchets dangereux a été traitée ou éliminée par votre entreprise en 2000?**

(en tonnes)

707

**7.4 Du total indiqué à la question 7.3, veuillez indiquer la répartition en pourcentage des matières traitées ou éliminées selon le type.**

pourcentage

Solvants, solutions et résidus de distillation organiques

708

%

Huiles et graisses, mélanges et résidus huileux

709

%

Solutions et résidus de métaux lourds

710

%

Boues, solutions et résidus inorganiques

711

%

Déchets issus de l'emploi de pesticides et d'herbicides

712

%

Déchets contenant des BPC

713

%

Autres déchets (produits chimiques divers, peinture, déchets biomédicaux, etc.)

714

%

**Le total doit être égal à 100 %**

715

%

**7.5 Votre entreprise a-t-elle récupéré des matières recyclables (p. ex. mercure, huiles, plomb, nickel) à partir de ces activités?**

<sup>716</sup>  Oui ➤ *Passez à la question 7.6*      <sup>717</sup>  Non ➤ *Passez à la section 8*

**7.6 Si oui, quelle quantité de matières recyclables votre entreprise a-t-elle récupérée?**

(en tonnes)

718

## SECTION 8

### Données financières et données sur l'emploi

#### 8.1 Revenus bruts d'exploitation

Veillez déclarer les revenus bruts de votre entreprise en 2000 pour chacun des services suivants.

Collecte de déchets destinés à l'élimination	801	\$
Collecte de matières destinées au recyclage ou à la réutilisation	802	\$
Exploitation d'une station de transfert des déchets	803	\$
Préparation de matières en vue de leur recyclage (p. ex. exploitation d'une installation de récupération des matières ou d'une installation de compostage)	804	\$
Exploitation d'une installation d'élimination des déchets non dangereux (p. ex. site d'enfouissement ou incinération), y compris les frais d'élimination perçus	805	\$
Exploitation d'une installation de traitement, d'incinération, d'enfouissement, ou d'entreposage des déchets dangereux, y compris les frais d'élimination perçus	806	\$
Traitement ou entreposage des eaux usées	807	\$
Autres revenus provenant de la gestion des déchets (p. ex. consultation, frais de courtage) <i>Veillez préciser :</i> <input type="text" value="812"/>	808	\$
Vente de matières récupérées	809	\$
Autres revenus provenant d'activités non liées à la gestion des déchets <i>Veillez préciser :</i> <input type="text" value="813"/>	810	\$
<b>Total des revenus pour l'ensemble des activités</b>	<b>811</b>	<b>\$</b>

#### 8.2 Dépenses brutes d'exploitation

Veillez déclarer les dépenses brutes d'exploitation de votre entreprise en 2000.

Salaires et traitements	814	\$
Contributions de l'employeur aux régimes de retraite, d'assurance-maladie et d'assurance-chômage	815	\$
Carburant et électricité	816	\$
Autres matériaux et fournitures	817	\$
Entretien et réparation	818	\$
Dépréciation / amortissement	819	\$
Droits versés pour l'élimination des déchets (p. ex. redevance ou frais de déversement)	820	\$
Licences et permis d'exploitation	821	\$
Autres <i>Veillez préciser :</i> <input type="text" value="824"/>	822	\$
<b>Total des dépenses d'exploitation</b>	<b>823</b>	<b>\$</b>

## SECTION 8 - fin

### Données financières et données sur l'emploi - fin

#### 8.3 Dépenses en immobilisations

Veillez déclarer les dépenses en immobilisations de votre entreprise en 2000. Inclure les immobilisations neuves (non amorties) et usagées achetées au Canada, ainsi que toutes les immobilisations importées (neuves et usagées).

Véhicules	825	\$
Autres machines et équipement	826	\$
Construction et rénovation des installations (à l'exception des résidences)	827	\$
Entretien et réparation des immobilisations neuves et usagées	828	\$
Autres <i>Veillez préciser :</i> <input type="text" value="831"/>	829	\$
<b>Total des dépenses en immobilisations</b>	<b>830</b>	<b>\$</b>

#### 8.4 Emploi

Veillez déclarer le nombre d'employés à temps plein (30 heures ou plus par semaine) et à temps partiel (moins de 30 heures par semaine) travaillant normalement dans cette entreprise. Ne pas inclure les employés à contrat ni les employés de sous-traitants.

	Nombre d'employés	
	Temps plein	Temps partiel
<b>Nombre total d'employés</b>	832	833

## SECTION 9

### Attestation

9.1 J'atteste qu'à ma connaissance les renseignements contenus dans le présent questionnaire sont complets et exacts.

Signature



Date

Jour Mois Année

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Nom de la personne qui a rempli le questionnaire :

Téléphone :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Titre de la personne qui a rempli le questionnaire :

Télécopieur :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Adresse électronique :

9.2 Combien de temps environ les autres employés de votre entreprise et vous-même avez-vous pris pour recueillir les données et remplir le présent questionnaire?

Heures :

901
-----

9.3 À l'avenir, préférez-vous recevoir cette enquête sous forme électronique?

902  Oui

903  Non

### Remarques

Veillez nous faire part de vos remarques au sujet de la présente enquête (p.ex. longueur, questionnaire facile à remplir, suggestions pour des questions futures, suggestions sur la présentation). Par ailleurs, utilisez l'espace qui suit si vous souhaitez fournir des renseignements additionnels en ce qui concerne vos activités de gestion des déchets.

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

Si vous avez des questions concernant l'enquête, veuillez communiquer avec nous.  
Téléphone (sans frais): 1-888-659-8229  
Télécopieur : 1-800-755-5514  
Adresse électronique : enviro.oid.waste@statcan.ca

Veillez retourner le questionnaire dans l'enveloppe ci-jointe

**NOUS VOUS REMERCIONS DE VOTRE COLLABORATION!**



# Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des administrations publiques, 2000

Renseignements recueillis en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19.

English on reverse side

## Veillez remplir

Nom de l'administration publique, de l'organisme, de la commission ou de l'organisation de gestion des déchets

A/S

Adresse

Ville

Province ou territoire

Code postal



## Veillez lire avant de remplir le questionnaire

### Objectif de l'enquête

La présente enquête permet de recueillir des renseignements qui aideront les Canadiens à comprendre les contributions de l'industrie de la gestion des déchets à l'économie et à l'environnement du Canada. Les résultats aideront les entreprises de l'industrie, de même que les responsables des politiques publiques, à prendre des décisions éclairées basées sur des données spécifiques à l'industrie de la gestion des déchets. Statistique Canada effectue également une enquête sur l'industrie de la gestion des déchets (secteur des entreprises) en 2000. Ces deux enquêtes permettront de fournir une description complète de la gestion des déchets au Canada.

### Confidentialité

La Loi interdit à Statistique Canada de publier des statistiques recueillies au cours de cette enquête qui permettraient d'identifier un répondant sans le consentement écrit obtenu au préalable auprès de ce répondant. Les données déclarées sur ce questionnaire resteront confidentielles; elles serviront exclusivement à des fins statistiques. Les dispositions de la Loi sur la statistique qui traitent de la confidentialité ne sont modifiées d'aucune façon par la Loi sur l'accès à l'information ou par toute autre loi.

### Confidentiel lorsque rempli

Cette enquête est menée en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19. En vertu de cette loi, il est obligatoire de remplir le présent questionnaire.

### Renseignements

Si vous avez besoin d'aide pour remplir le questionnaire ou si vous avez des questions ou des commentaires ayant trait à l'enquête, veuillez vous adresser à la :

**Division des opérations et de l'intégration,  
Statistique Canada, 2C4, immeuble Jean-Talon,  
Ottawa (Ontario) K1A 0T6**

Téléphone : **1-888-659-8157**

Télécopieur : **1-800-755-5514**

Adresse électronique : **enviro.oid.localgovt@statcan.ca**

### Période de déclaration

**Veillez déclarer les renseignements pour l'année civile 2000.**

### Instructions générales

Cette enquête vise l'administration responsable du fonctionnement du programme de gestion des déchets.

Le terme « administration » représente toute administration publique, tout organisme gouvernemental, toute commission ou tout conseil de gestion des déchets.

Si votre administration représente un regroupement de municipalités ou un palier supérieur, ou est un organisme spécial qui est responsable de la gestion des déchets pour un certain nombre d'administrations d'un palier inférieur, veuillez alors répondre pour les municipalités relevant de votre administration. Toute mention faite dans le questionnaire à l'endroit de votre administration devrait être interprétée comme touchant toutes les municipalités relevant de votre administration. Veuillez fournir une liste des municipalités membres.

Si vous représentez une administration d'un palier inférieur et que vous ne tenez pas de statistiques sur l'une ou l'autre des fonctions prévues dans le présent questionnaire, veuillez retourner le questionnaire et indiquer dans la section Remarques la personne avec laquelle nous pouvons communiquer pour obtenir ces renseignements.

Si votre administration peut déclarer seulement certaines des données requises, veuillez déclarer les renseignements dont vous disposez et indiquer dans la section Remarques la personne avec laquelle nous pouvons communiquer pour obtenir les renseignements manquants.

Cette enquête comprend huit sections. Veuillez répondre à toutes les sections de l'enquête à moins d'indication à l'effet contraire.

Si votre municipalité ne recueille pas les données en tonnes métriques, veuillez convertir les quantités (charges de camion, livres, etc.) en tonnes métriques. Si vous ne pouvez pas les convertir, veuillez indiquer le système de mesure que vous utilisez. **Faites une estimation au besoin.**

**Pour les répondants de l'Ontario seulement :** Le ministère de l'Environnement de l'Ontario a demandé l'accès aux enregistrements individuels des répondants de l'Ontario à cette enquête. Cette demande vise à réduire le fardeau de réponse qui vous est imposé, en tant que répondant de la municipalité, par cette enquête et par l'enquête du ministère de l'Environnement de l'Ontario sur les activités de gestion des déchets.

Veillez lire et remplir l'autorisation de divulgation des données incluse dans la trousse et le retourner avec votre questionnaire imprimé ou votre disquette.

### Ne pas retourner le présent questionnaire par courrier électronique.

Une fois le questionnaire rempli, veuillez retourner la disquette ou la copie imprimée dans l'enveloppe fournie à cette fin à l'adresse suivante : Division des opérations et de l'intégration, Statistique Canada, 2C4, immeuble Jean-Talon, Ottawa (Ontario) K1A 0T6

**IMPORTANT:** En cas de réponse nulle, inscrivez « 0 » dans la case correspondante. Là où il faut indiquer un montant en dollars, veuillez inscrire ce dernier en dollars canadiens

### Veillez retourner ce questionnaire dans les 30 jours suivant sa réception.

Si vous êtes dans l'impossibilité de respecter ce délai, veuillez informer la Division des opérations et de l'intégration de la date à laquelle vous prévoyez pouvoir répondre aux questions.

### À l'usage de Statistique Canada seulement

Reçu		
J	M	A

Vérif.		
J	M	A

À la méc.		
J	M	A

Lot		

Coll.	CSF

# SECTION 1

## Pour qui répondez-vous?

Dressez la liste de tous les villages, cantons, municipalités et villes qui relèvent de votre administration et pour lesquels vous répondez, ainsi que le type de renseignements que vous fournissez et les types de services rendus par chaque municipalité.

Ville ou municipalité		Section des données financières et des données sur l'emploi	Section des installations d'élimination	Autres sections	Services fournis par l'administration			
					Collecte	Élimination	Réacheminement	Planification ou administration de la gestion des déchets
		(cochez [X])						
		102	103	104	105	106	107	108
Votre administration	101	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Municipalité no 1	109	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Municipalité no 2	117	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Municipalité no 3	125	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Municipalité no 4	133	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Municipalité no 5	141	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Municipalité no 6	149	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Municipalité no 7	157	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Municipalité no 8	165	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Municipalité no 9	173	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## SECTION 2

### Collecte et préparation des déchets et des matières recyclables (y compris les matières compostables et le compostage)

**2.1 En 2000, votre administration a-t-elle géré un programme de collecte des déchets pour élimination?**

<sup>201</sup>  Oui ➤ *Passez à la question 2.2*

<sup>202</sup>  Non ➤ *Passez à la question 2.4*

**2.2 Si oui, qui a effectué la collecte des déchets? (Cochez [X] toutes les cases appropriées.)**

Les employés de l'administration

203	<input type="radio"/>
-----	-----------------------

Un ou des entrepreneurs engagés par l'administration

204	<input type="radio"/>
-----	-----------------------

*(Veuillez préciser le ou les noms de l'entrepreneur ou des entrepreneurs.)*

<sup>205</sup> \_\_\_\_\_

<sup>206</sup> \_\_\_\_\_

**2.3 Indiquez les sources des déchets recueillis par l'administration ou pour son compte.**

Sources résidentielles

Pourcentage <i>(Voir le guide pour information à ce sujet.)</i>	
207	%
208	%
209	%
210	%

Sources non résidentielles (secteurs industriel, commercial et institutionnel [ICI])

Construction et démolition

*(Le total doit être égal à 100 %.)*

**2.4 En 2000, votre administration a-t-elle géré un programme de collecte des matières pour recyclage, réutilisation ou compostage?**

<sup>211</sup>  Oui ➤ *Passez à la question 2.5*

<sup>212</sup>  Non ➤ *Passez à la question 2.7*

**2.5 Si oui, qui a effectué la collecte des matières? (Cochez [X] toutes les cases appropriées.)**

Les employés de l'administration

213	<input type="radio"/>
-----	-----------------------

Un ou des entrepreneurs engagés par l'administration

214	<input type="radio"/>
-----	-----------------------

*(Veuillez préciser le ou les noms de l'entrepreneur ou des entrepreneurs.)*

<sup>215</sup> \_\_\_\_\_

<sup>216</sup> \_\_\_\_\_

**2.6 Indiquez les sources des matières recyclables recueillies par l'administration ou pour son compte.**

Sources résidentielles

Pourcentage <i>(Voir le guide pour information à ce sujet.)</i>	
217	%
218	%
219	%
220	%

Sources non résidentielles (secteurs industriel, commercial et institutionnel)

Construction et démolition

*(Le total doit être égal à 100 %.)*

## SECTION 2 - fin

### Collecte et préparation des déchets et des matières recyclables (y compris les matières compostables et le compostage) - fin

2.7 En 2000, y a-t-il eu une installation municipale ou privée dans votre administration qui a traité des matières compostables ou préparé des matières en vue de leur recyclage? (p. ex. installation de récupération des matières [IRM] et installation de compostage centrale).

<sup>221</sup>  Oui ➤ Passez à la question 2.8

<sup>222</sup>  Non ➤ Passez à la section 3

2.8 Si oui, veuillez remplir ce qui suit.

Nom ou adresse de l'installation		Exploitant de l'installation		Source des matières (pourcentage) (Voir le guide pour information à ce sujet.)			
		Votre administration (si oui, cochez [X])	Entrepreneur ou autre municipalité (veuillez indiquer le nom)	Résidentielle	Non résidentielle (secteurs industriel, commercial et institutionnel)	Construction et démolition	(Les totaux doivent être égaux à 100 %.)
Installation no 1	223	224 <input type="radio"/>	225	226 %	227 %	228 %	229 %
Installation no 2	230	231 <input type="radio"/>	232	233 %	234 %	235 %	236 %
Installation no 3	237	238 <input type="radio"/>	239	240 %	241 %	242 %	243 %

**Veillez dresser la liste des autres installations dans la section Remarques.**

## SECTION 3

### Réacheminement des déchets

#### 3.1 Si votre administration a géré un programme de collecte des matières recyclables en 2000

OU

s'il y avait une installation de récupération des matières municipale ou privée dans votre administration, veuillez indiquer les quantités de matières recueillies, préparées ou traitées dans cette installation en 2000. Veuillez exclure les matières compostables qui ont été recueillies ou traitées, et les inclure dans la question 3.2 ci-dessous.

Type de matières	Quantité recueillie et livrée à l'installation de recyclage (en tonnes)	Quantité préparée ou traitée à l'installation (en tonnes)
Journaux, annuaires téléphoniques, revues	301	302
Carton ondulé et non ondulé	303	304
Fibres cellulosiques mélangées	305	306
Verre	307	308
Métaux ferreux	309	310
Cuivre	311	312
Aluminium	313	314
Autres métaux non ferreux	315	316
Métaux mélangés	317	318
Matières plastiques	319	320
Déchets issus de la construction et de la démolition	321	322
Autre (veuillez préciser) : 367	323	324
<b>Totaux</b>	<b>325</b>	<b>326</b>

#### 3.2 Compostage

En 2000, votre administration possédait-elle ou exploitait-elle une installation de compostage centrale?

<sup>227</sup>  Oui ➤ Veuillez remplir ce qui suit

<sup>228</sup>  Non ➤ Passez à la section 4

Nom et adresse de l'installation	Nom du propriétaire, si différent de l'administration	Année d'ouverture	Quantité de matières reçues à l'installation (en tonnes)	Quantité de compost ou de tourbe produite (en tonnes)	Processus aérobie? (cochez [X])	Processus anaérobie? (digestion) (cochez [X])
329	330	331	332	33	334 <input type="radio"/>	335 <input type="radio"/>
336	337	338	339	340	341 <input type="radio"/>	342 <input type="radio"/>
343	344	345	346	347	348 <input type="radio"/>	349 <input type="radio"/>
350	351	352	353	354	355 <input type="radio"/>	356 <input type="radio"/>
357	358	359	360	361	362 <input type="radio"/>	363 <input type="radio"/>
<b>Totaux</b>			<b>364</b>	<b>365</b>		

Veuillez fournir les renseignements au sujet des autres installations à la fin du questionnaire, dans la section Attestation. Merci.

3.3 Si votre administration a participé à un programme de compostage domestique, combien de composteurs domestiques ont été distribués directement par votre administration ou par un tiers (p. ex. un point de vente de services de détail) depuis le début du programme?

366

## SECTION 4

### Installations d'élimination : quantités et types de déchets

**4.1** Votre administration a-t-elle possédé ou exploité une installation d'élimination des déchets non dangereux (site d'enfouissement ou incinération) en 2000?

<sup>401</sup>  Oui ➤ Remplissez les sections 4 et 5

<sup>402</sup>  Non ➤ Passez à la section 6

**4.2** Pour chaque installation d'élimination des déchets que vous avez exploitée en 2000, indiquez le nom et l'adresse, le type d'installation, le type de déchets et la quantité de déchets éliminés dans cette installation. Veuillez utiliser une mesure de poids provenant d'une balance ou fournir votre meilleure estimation. (Voir le guide pour l'information et les définitions.)

Nom et adresse de l'installation d'élimination	Exploitant de l'installation, si différent de l'administration	Type d'installation (cochez [X] une seule case)		Pourcentage approximatif des déchets totaux éliminés dans cette installation, selon la source			Présence d'une balance? (si oui, cochez [X])	Quantité de déchets éliminés dans cette installation en 2000 (en tonnes)
		Enfouissement	Incinération	Résidentielle	Non résidentielle (secteurs industriel, commercial et institutionnel)	Construction et démolition		
403	404	405	406	407	408	409	410	411
		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	%	%	%	<input type="radio"/>	
412	413	414	415	416	417	418	419	420
		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	%	%	%	<input type="radio"/>	
421	422	423	424	425	426	427	428	429
		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	%	%	%	<input type="radio"/>	
430	431	432	433	434	435	436	437	438
		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	%	%	%	<input type="radio"/>	
439	440	441	442	443	444	445	446	447
		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	%	%	%	<input type="radio"/>	
448	449	450	451	452	453	454	455	456
		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	%	%	%	<input type="radio"/>	
457	458	459	460	461	462	463	464	465
		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	%	%	%	<input type="radio"/>	
466	467	468	469	470	471	472	473	474
		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	%	%	%	<input type="radio"/>	
<b>Quantité totale de déchets éliminés dans ces installations</b>								475

## SECTION 5

### Installations d'élimination : caractéristiques

5.1 Veuillez remplir ce qui suit :

Installation d'élimination	Année d'ouverture	Date prévue de fermeture	Capacité approuvée (en tonnes)	Capacité restante (en tonnes)	Type de membrane (cochez (X))			Y a-t-il un système de collecte du lixiviat? (si oui, cochez [X])
					Argile	Membrane artificielle	Autre/Combinaison	
501	502	503	504	505	506	507	508	509
					<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
510	511	512	513	514	515	516	517	518
					<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
519	520	521	522	523	524	525	526	527
					<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
528	529	530	531	532	533	534	535	536
					<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
537	538	539	540	541	542	543	544	545
					<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
546	547	548	549	550	551	552	553	554
					<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
555	556	557	558	559	560	561	562	563
					<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
564	565	566	567	568	569	570	571	572
					<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Veuillez fournir les renseignements au sujet des autres installations à la fin du questionnaire, dans la section Remarques. Merci.

### Élimination des cendres de grille et des sols contaminés (Ne répondez que si vous possédez ou louiez un site d'enfouissement.)

5.2 Votre ou vos sites d'enfouissement ont-ils reçu des cendres de grille d'un incinérateur pour déchets solides municipaux ou boues d'épuration?

573  Oui ➤

<i>Quantité (en tonnes)</i>
575

574  Non ➤

Passez à la question 5.3

5.3 Votre ou vos sites d'enfouissement ont-ils reçu des sols contaminés?

576  Oui ➤

<i>Quantité (en tonnes)</i>
578

577  Non ➤

Passez à la section 6

Si oui, la quantité a-t-elle été incluse dans la réponse à la question 4.2?

579  Oui

580  Non ➤

Passez à la section 6

## SECTION 6

### Exportation et importation de matières compostables, de matières recyclables ou de déchets non dangereux en vue de leur élimination

**6.1** Votre administration a-t-elle transporté des déchets destinés à l'élimination ou des matières destinées au recyclage ou à la réutilisation vers une autre province, un autre territoire ou un autre pays en 2000? Veuillez inclure les livraisons directes et les livraisons de stations de transfert.

<sup>601</sup>  Oui ➤ Passez à la question 6.2

<sup>602</sup>  Non ➤ Passez à la question 6.4

**6.2** Cochez (X) toutes les cases appropriées et indiquez les quantités transportées.

	cochez (x) si oui	Quantité de déchets destinés à l'élimination (en tonnes)	Quantité de matières destinées au recyclage ou au compostage (en tonnes)
Transport vers une installation dans une autre administration de votre province ou territoire	<sup>603</sup>	604	605
Transport vers une installation dans une autre province ou un autre territoire	<sup>606</sup>	607	608
Transport vers une installation dans un autre pays	<sup>609</sup>	610	611
<b>Total des déchets et des matières recyclables exportés</b>		612	613

**6.3** Veuillez indiquer le nom et l'adresse de toutes les installations (à l'extérieur de la province ou du territoire visé par la déclaration) vers lesquelles les déchets destinés à l'élimination ou les matières destinées au recyclage ou à la réutilisation (mentionnés ci-dessus) ont été transportés.

Déchets (X)	Nom de l'installation	Propriétaire	Adresse
<sup>614</sup> <input type="radio"/>	615	616	617
<sup>618</sup> <input type="radio"/>	619	620	621
<sup>622</sup> <input type="radio"/>	623	624	625
<sup>626</sup> <input type="radio"/>	627	628	629

Recyclage (X)	Nom de l'installation	Propriétaire	Adresse
<sup>630</sup> <input type="radio"/>	631	632	633
<sup>634</sup> <input type="radio"/>	635	636	637
<sup>638</sup> <input type="radio"/>	639	640	641
<sup>642</sup> <input type="radio"/>	643	644	645

## SECTION 6 - fin

### Importation de déchets

6.4 Est-ce que des déchets provenant de l'extérieur de votre administration ont été éliminés dans les installations d'élimination de votre administration?

<sup>646</sup>  Oui ➤ *Passez à la question 6.5*

<sup>647</sup>  Non ➤ *Passez à la section 7*

6.5 Cochez (X) toutes les cases appropriées et indiquez les quantités éliminées.

	cochez (x) si oui	Quantité de déchets importés (en tonnes)
Déchets d'une autre administration de votre province	648	649
Déchets d'autres provinces ou d'autres territoires éliminés dans vos installations	650	651
Déchets d'autres pays éliminés dans vos installations	652	653
<b>Total des déchets importés</b>		654

## SECTION 7

### Données financières et données sur l'emploi

#### 7.1 Recettes brutes

**Veillez déclarer toutes les recettes brutes tirées des services de gestion des déchets en 2000 qui n'étaient pas financés par des recettes fiscales. Ne déduisez pas les dépenses.**

Recettes brutes tirées du paiement des factures de services publics (pour les services de gestion des déchets)

701	\$
-----	----

Recettes brutes tirées de la prestation de services de gestion des déchets aux entreprises à contrat

702	\$
-----	----

Recettes brutes tirées de la vente de matières recyclables

703	\$
-----	----

Recettes brutes tirées des frais d'élimination perçus

704	\$
-----	----

Redevances reçues en raison de la présence d'une installation d'élimination des déchets

705	\$
-----	----

Subventions, prêts sans intérêt, recettes non fiscales reçues du fédéral ou du provincial (y compris des prêts et des subventions d'infrastructure ou de programmes spéciaux)

706	\$
-----	----

Autres recettes non fiscales relatives à la gestion des déchets (p. ex. vente d'étiquettes pour les sacs, vente de composteurs, autres recettes provenant de frais assumés par les utilisateurs)

707	\$
-----	----

**Total des recettes brutes tirées des services de gestion des déchets**

708	\$
-----	----

#### 7.2 Dépenses courantes

**Veillez déclarer toutes les dépenses brutes administratives et courantes en 2000 relativement à la gestion des déchets. Ne déduisez pas les recettes.**

	Dépenses internes (p. ex. administration et salaires)	Paiements versés à des entrepreneurs	Paiements versés à d'autres administrations	Totaux
Collecte des déchets et des matières recyclables et compostables	709	710	711	712 \$
Frais d'élimination versés aux installations d'élimination des déchets	713	714	715	716 \$
Exploitation des installations d'élimination	717	718	719	720 \$
Exploitation des installations de recyclage	721	722	723	724 \$
Exploitation des installations de compostage	725	726	727	728 \$
Autres (veuillez préciser) : <input type="text" value="746"/>	729	730	731	732 \$
<b>Total des dépenses courantes</b>	733 \$	734 \$	735 \$	736 \$

**SECTION 7 - fin****Données financières et données sur l'emploi - fin****7.3 Dépenses en immobilisations**

Veillez déclarer les nouvelles dépenses en immobilisations (non amorties) en 2000 selon l'objectif établi pour ces dépenses. Veillez inclure les immobilisations neuves achetées au Canada ainsi que toutes les immobilisations importées (neuves et usagées).

Collecte	737	\$
Installations d'élimination	738	\$
Installations de recyclage	739	\$
Installations de compostage	740	\$
Autres (veuillez préciser) : 743	741	\$
<b>Total des dépenses courantes</b>	742	\$

**7.4 Emploi**

Veillez déclarer le nombre d'employés à temps plein (30 heures ou plus par semaine) et à temps partiel (moins de 30 heures par semaine) travaillant normalement aux activités de gestion des déchets de votre administration en 2000 (ne pas inclure les employés à contrat ni les employés d'entrepreneurs).

	Nombre d'employés	
	Temps plein	Temp partiel
Nombre total d'employés	744	745

## SECTION 8

### Attestation

**8.1 J'atteste qu'à ma connaissance les renseignements contenus dans le présent questionnaire sont complets et exacts.**

Signature



Date

Jour Mois Année

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Nom de la personne qui a rempli le questionnaire :

Téléphone :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Titre de la personne qui a rempli le questionnaire :

Télécopieur :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Adresse électronique :

**8.2 Combien de temps environ les autres employés de votre administration et vous-même avez-vous pris pour recueillir les données et remplir le présent questionnaire?**

Heures

801

--

**8.3 Utilisez-vous, pour le calcul des flux de déchets, la méthode reposant sur les principes généralement reconnus pour le calcul des flux de déchets municipaux?**

802  Oui

803  Non

**8.4 À l'avenir, préférez-vous recevoir la documentation relative à cette enquête sous forme électronique?**

804  Oui

805  Non

### Remarques

**Veillez nous faire part de vos remarques au sujet de la présente enquête (p. ex. longueur, questionnaire facile à remplir, suggestions pour des questions futures, suggestions sur la présentation). Par ailleurs, utilisez l'espace qui suit si vous souhaitez fournir d'autres renseignements en ce qui concerne vos activités de gestion des déchets.**

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

**Si vous avez des questions concernant l'enquête, veuillez communiquer avec nous.**  
**Téléphone (sans frais): 1-888-659-8229**  
**Télécopieur : 1-800-755-5514**  
**Adresse électronique :**  
**enviro.oid.waste@statcan.ca**

**Veillez retourner le questionnaire dans l'enveloppe ci-jointe**

**NOUS VOUS REMERCIONS DE VOTRE COLLABORATION!**